



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret d'accueil

2024-2025



Sommaire

LA RÉGION ACADÉMIQUE DE GUYANE

4

Les services territoriaux de l'Éducation Nationale de la Guyane 5
L'académie en chiffres 6
Calendrier scolaire 2024 - 2025 8

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ACADÉMIE

11

Organigramme de la Région Académique 12
Les corps d'inspection du 1er degré 14
Les corps d'inspection du 2nd degré 15
Les bassins de formation 16
Campus des métiers et des qualifications 17
Année Olympique et Paralympique 18

DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE

21

Projet académique 2024 - 2027 22
Votre protection sociale 23
Vos ressources humaines de proximité 24
Vos droits, liberté et obligations en tant que fonctionnaires et agents de l'État 25
Gérer vos démarches et consulter des ressources en ligne 26
Vous former tout au long de la vie : l'École académique de la formation continue 27
Qui gère votre dossier : vous êtes enseignant 28
Qui gère votre dossier : vous êtes non-enseignant 29
Des ressources pédagogiques et numériques 30
Mettre en lumière vos actions : la cellule communication est à votre écoute 31
L'action sociale : aides et offres en faveur des personnels 32
À vos côtés en cas de difficultés 33
Lutte contre le harcèlement 34

LES INFOS PRATIQUES

37

Annuaire du rectorat 38
Numéros utiles 40
Annuaire des collèges 43
Annuaire des lycées 46
Annuaire des LGTA et établissements privés sous contrat 48

LA RÉGION ACADÉMIQUE DE GUYANE



LES SERVICES TERRITORIAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA GUYANE

La région académique de Guyane recouvre à la fois une région et un département. Située en Amérique du sud, transfrontalière du Brésil et du Suriname, elle se situe à 7078 km de l'hexagone. Elle compte 186 écoles, 37 collèges et 18 lycées publics et privés. Il faut noter le poids de l'éducation prioritaire avec 32 collèges du public en REP+. Les personnels de l'Éducation Nationale sont au nombre de 9 662 personnels dont 7 024 enseignants.

La Guyane est le plus grand département de France avec des particularités structurelles et géographiques uniques.

Les caractéristiques territoriales et sociales qui s'attachent à la région académique de Guyane déterminent des enjeux importants, notamment en termes d'organisation de la continuité administrative et pédagogique et d'élévation du niveau de maîtrise des compétences de base. Ces enjeux ont une forte incidence sur le pilotage des services académiques.

- **Le pilotage (Recteur, SG, DAASEN, DIRCAB)**

Le Recteur de la région académique de Guyane, **M. Philippe DULBECCO**, représente le Ministre de l'Éducation Nationale au niveau de l'académie.

- » Il est responsable de la totalité du service public de l'éducation dans la région académique et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.
- » Il est responsable des relations avec les milieux politiques, économiques, socio-professionnels, et notamment avec les collectivités territoriales.
- » Il veille à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'Éducation Nationale.
- » Il définit les objectifs de la politique académique.

Le Recteur est secondé par le Secrétaire Général d'académie, **M. Emmanuel HENRY**, le Directeur Académique Adjoint de l'Éducation Nationale (DAASEN) du Centre-Est **M. Didier CAURET**, le DAASEN de l'Ouest **M. Giuseppe**



INNOCENTI et par le Directeur de Cabinet, **M. Guillaume ICHER**.

- **Les services administratifs**

Les services administratifs académiques sont placés sous la responsabilité du Secrétaire Général d'académie, **M. Emmanuel HENRY**. Sous l'autorité du Recteur, Le Secrétaire Général est chargé de l'administration de l'académie.

Il participe à la mise en œuvre de la politique éducative, supplée le Recteur en cas d'absence ou d'empêchement.

Il est secondé par ses trois adjoints :

- » **Mme Nicole ROCHUR**, Secrétaire Générale Adjointe (SGA), directrice des ressources humaines.
- » **Mme Anna YEARWOOD**, Secrétaire Générale Adjointe (SGA), Directrice des Moyens, des Budgets et de l'Organisation Scolaire.
- » **M. Bruno PIERRE-LOUIS**, Secrétaire Général Adjoint (SGA), Directeur de l'expertise et des fonctions support.

242 ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS

(ÉTABLISSEMENTS DU PUBLIC + PRIVÉ SOUS CONTRAT)



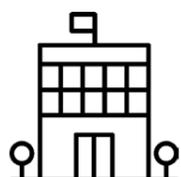
186 Écoles primaires
(Maternelles, Élémentaires et
Groupes Scolaires)



38 Collèges



15 Lycées Généraux, Technologiques (LGT) &
Polyvalents (LPO)



3 Lycées Professionnels (LP)

89 424 ÉLÈVES DU 1ER ET 2ND DEGRÉ (EFFEC-
TIF DU PUBLIC + PRIVÉ SOUS CONTRAT)



49 104 En Écoles Primaires
(MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES)



40 320 En Collèges & lycées

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

69,0% Taux de réussite au diplôme
national du brevet (DNB)

85,0% Taux de réussite au
Baccalauréat Technologique

87,4% Taux de réussite au Baccalauréat
Général

69,3% Taux de réussite au
Baccalauréat Professionnel

Août 2024	Septembre 2024	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025
01 J	01 D	01 M	01 V Toussaint	01 D	01 M Jour de l'An	01 S	01 S	01 M	01 J Fête du travail	01 D	01 M
02 V	02 L Rentrée des Elèves	02 M	02 S	02 L	02 J	02 D	02 D	02 M	02 V	02 L	02 M
03 S	03 M	03 J	03 D	03 M	03 V	03 L	03 L Lundi Gras	03 J	03 S	03 M	03 J
04 D	04 M	04 V	04 L	04 M	04 S	04 M	04 M Mardi Gras	04 V	04 D	04 M	04 V
05 L	05 J	05 S	05 M	05 J	05 D	05 M	05 M Cendres	05 S	05 L	05 J	05 S
06 M	06 V	06 D	06 M	06 V	06 L	06 J	06 J	06 D	06 M	06 V	06 D
07 M	07 S	07 L	07 J	07 S	07 M	07 V	07 V	07 L	07 M	07 S	07 L
08 J	08 D	08 M	08 V	08 D	08 M	08 S	08 S	08 M	08 J Victoire 1945	08 D Pentecôte	08 M
09 V	09 L	09 M	09 S	09 L	09 J	09 D	09 D	09 M	09 V	09 L de Pentecôte	09 M
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M Abolition esclavage	10 J
11 D	11 M	11 V	11 L Armistice 1918	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L Fête Nationale
15 J Assomption	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D Pâques	20 M	20 V	20 D
21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L DE PÂQUES	21 M	21 S	21 L
22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Noël	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 M	29 S	29 M	29 J Ascension	29 D	29 M
30 V Pré rentrée scolaire	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 S		31 J		31 M	31 V		31 L		31 S		31 J

Jours fériés

Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025

Périodes scolaires

Le départ en vacances a lieu après la classe le jour de sortie mentionné, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Vacances scolaires

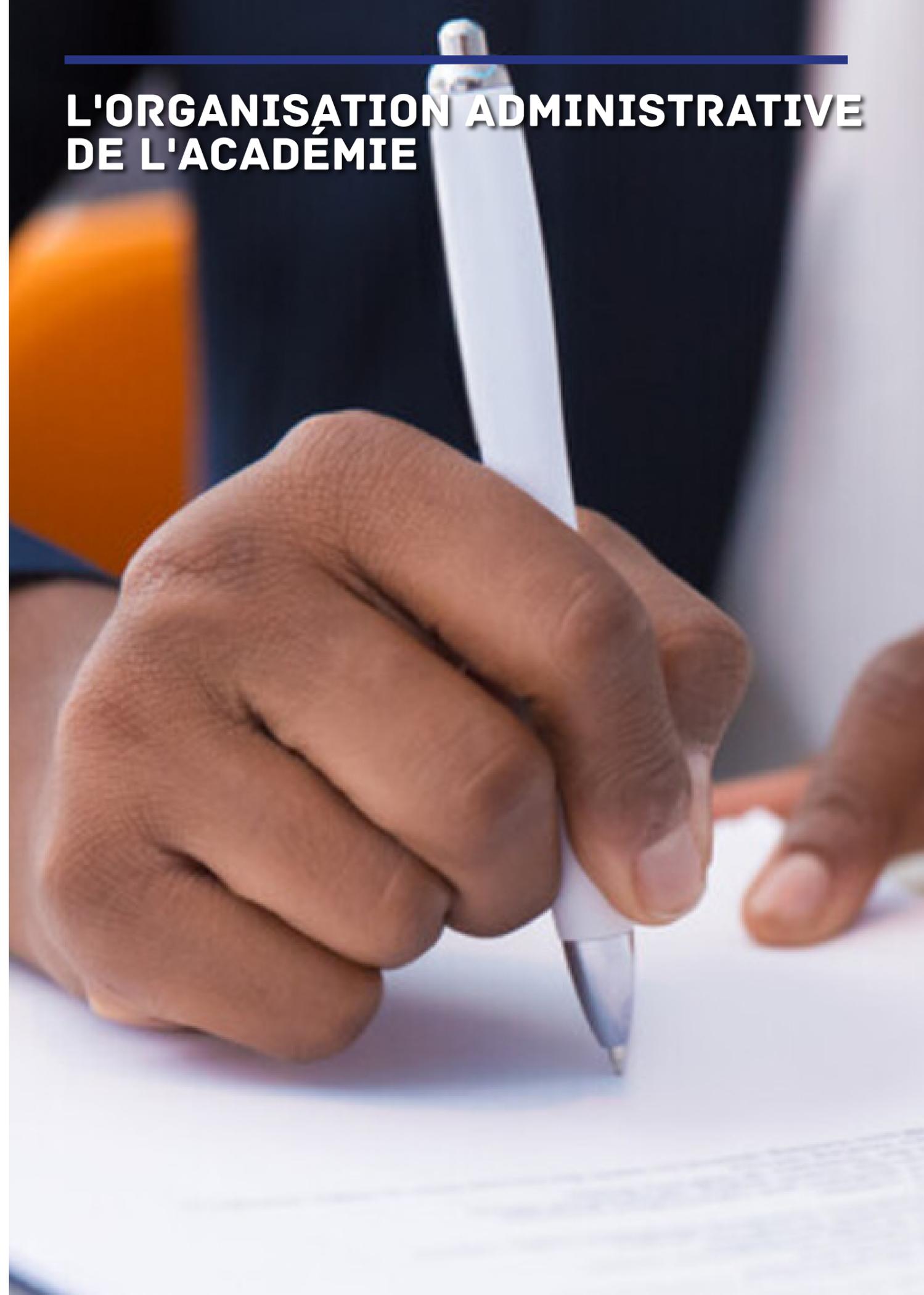
La période 1 s'étale sur 7 semaines de cours. La période 2 est de 7 semaines. La période 3 est de 7 semaines. La période 4 est de 5 semaines et 5 jours. La période 5 s'étale sur 9 semaines de cours entrecoupées du pont de l'ascension.

Rentrée des enseignants : le vendredi 30 août 2024
Rentrée des élèves : le lundi 2 septembre 2024
Période 1 : Toussaint du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024
Période 2 : Noël du samedi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Période 3 : Carnaval du samedi 22 février 2025 au lundi 10 mars 2025
Période 4 : Pâques du jeudi 18 avril 2025 au lundi 5 mai 2025

Fin des cours le samedi 5 juillet 2025

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ACADÉMIE



CONSEILLERS TECHNIQUES

- VERONIQUE BABOUL**
Service social Elèves (SSE)
- GENEVIÈVE EUZET**
Infirmière
- PIERRE GALIANA**
Établissements et vie scolaire (CT-EVS)
- MARIE-LINE LOUISOR**
École inclusive
- CHITALE RÉMONJA**
Médecin
- MARIE-HELENE VAZ**
Validation des Acquis (DAVA)

CONSEILLERS

- NADINE AMUSANT**
Déléguée régionale à la recherche et à la technologie (DRRT - Préfecture)
- RIQUEL BRUNO**
Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- CHRISTELLE GALLIOT**
Inspectrice Santé et sécurité au travail (ISST)
- DAVID LEPERS**
Politiques prioritaires
- JEAN MOUMOU**
Enseignement Supérieur CAFCS
- ALAIN VUONG**
Équipe Mobile de Sécurité (EMS)
- N...**
Défense

CORPS D'INSPECTION 2ND DEGRÉ

IEN-ET / EG

- SABINE AINOUX**
IEN-IO
- ÉLISABETH BRILLOUET**
IEN-ET-EG LETTRES-HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
- JOSEPH CICERON**
IEN-ET-EG MATHS-SCIENCES
- BRENDAN COLOBERT**
IEN-ET-EG STI
- VALERIE DEDIEU**
IEN-ET-EG SBSSA
- MYRIAM HO-A-KWIE-MANGAL**
IEN-IO
- BÉATRICE KERMORGANT**
IEN Arts Appliqués
- CYRILLE PEDRONNO**
IEN-ET-EG STI
- MYRIAM RAGOO-RIMBAUD**
IEN-EG-ET LETTRES-ANGLAIS
- CARINE WYSOCKI**
IEN-ET-EG ÉCONOMIE-GESTION

IA - IPR

- JÉRÉMY PUAUX**
DOYEN DES INSPECTEURS 2ND DEGRÉ IA-IPR EPS
- SÉBASTIEN ASSERAF GODRIE**
IA-IPR S.E.S
- CLAIRE BESSARD**
IA-IPR ARTS PLASTIQUES
- ANGÉLINA CAUSSÉ**
IA-IPR PORTUGAIS
- JEAN-FRANÇOIS DOMMANGET**
IA-IPR MATHÉMATIQUES
- VERONIQUE FABBRI**
IA-IPR PHILOSOPHIE
- JOSEPH FESTA**
FF IA-IPR ANGLAIS
- DONALD FOLIWE**
IA-IPR ÉCO-GESTION
- AMELIE-CLEMENCE GUIANVARC'H**
IA-IPR LETTRES
- MICHEL JOCQUEL**
IA-IPR SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES
- ASTRID LARRAMENDY**
IA-IPR ESPAGNOL
- LAURENCE LEMKI**
IA-IPR ANGLAIS
- THOMAS LUGLIA**
IA-IPR PHYSIQUE-CHIMIE
- FRANÇOIS MARZELLE**
IA-IPR ÉDUCATION MUSICALE
- OLIVIER MEGEVAND**
IA-IPR SVT
- CORINNE MELON-CLÉANTE**
IA-IPR EVS
- ISABELLE NIVEAU**
IA-IPR LETTRES MODERNES - DÉLÉGUÉE ACADÉMIQUE AUX ARTS ET À LA CULTURE (DAAC)
- MICHEL PRAT**
IA-IPR BIOTECHNOLOGIE - GÉNIE BIOLOGIQUE
- AMANDINE TOUITOU**
IA-IPR HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Philippe DULBECCO
RECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE,
RECTEUR D'ACADÉMIE DE GUYANE,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS,
DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CABINET DU RECTEUR

Thierry DE LACAZE
DIRECTEUR DE CABINET ADJOINT

Gwladys ADONAI-ROBIN
CHEFFE DE CABINET

Guillaume ICHER
DIRECTEUR DE CABINET

Vanessa GITTENS
CHARGÉE DE COMMUNICATION ACADÉMIQUE

Louise GARCIA
JOURNALISTE INSTITUTIONNELLE

Frédéric BOURGAIN-PRUDENT
WEBMESTRE

EMMANUEL HENRY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE RÉGION ACADÉMIQUE

GIUSEPPE INNOCENTI
DAASEN OUEST
INSPECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE
DIRECTEUR ACADÉMIQUE ADJOINT DES
SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIDIER CAURET
DAASEN CENTRE-EST
INSPECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE
DIRECTEUR ACADÉMIQUE ADJOINT DES
SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NICOLE ROCHUR
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE,
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

ANNA YEARWOOD
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE,
DIRECTRICE MOYENS, BUDGET
ET ORGANISATION SCOLAIRE

BRUNO PIERRE-LOUIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT,
DIRECTEUR DE L'EXPERTISE ET DES
FONCTIONS SUPPORT

N...
ADJOINTE DAASEN - OUEST

MIREILLE JACQUES
ADJOINTE DAASEN - CENTRE EST

EDITH TROCHIMARA
DIRECTRICE DES RESSOURCES
HUMAINES ADJOINTE

JEAN RAMERY
Chef de la Division des Personnels
Enseignants du 1er Degré (DPE1)

KARINE AGELAN
Cheffe de la Division des Personnels
Enseignants du 2nd Degré (DPE2)

SABINE PLACIAL
Cheffe de la Division des Personnels
Administratifs, Techniques et d'Encadrement
(DPATE)

NADIA CELCAL
Cheffe du Service de Prévention et de Suivi
du Personnel (SPSP)

JEANNE COUPRA
Cheffe du Bureau des Pensions et des
Congés Longs (BPCL)

CHRISTELLE LEGRAND
Conseillère Mobilité Carrière
Correspondante Handicap

VIVIANE DUFRENOT
Service Social des Personnels (SSP)

NINA NOEL / VIVIANE ULM
Coordination Paye / FF Coordination Paye

MARIE-GABRIELLE GLONDU
Chargée de mission actes collectifs

BERNARD MAJZA
Chef de la Division des Budgets, des Achats
et de la Performance (DBAP)

YOANN LAMBALLE
Chef du Service des Statistiques
Académiques (SSA)

KARINE EGALGI
Cheffe de la Division de l'Organisation
Scolaire et de l'Enseignement Privé (DOSEP)

PATRICIA HO-SANG-FOUK
Cheffe de la Division de la Vie Scolaire
(DIVISCO)

OLIVIER GAMA
Chef du Service Régional des Établissements
et de l'Enseignement Supérieur (SREES)

CLOTILDE JAZON
Préparation des instances / suivi moyens

KELLY COMPPER
Chargée d'études Transformation de l'école
France 2030

JEANNETTE SAHAI
Cheffe de la Division des Examens et des
Concours (DEC)

NICOLAS FOUCOU
Chef de la Division des Systèmes
d'Information (DSI)

MARIE CARRUANA
Cheffe de la Division des Affaires
Générales et Immobilières (DAGI)

FADH MESTOUR
Energy Manager pour l'immobilier
Modernisation des services

PIERRE-MARIE VELU
Chef du Service des Affaires Juridiques
(SAJ)

LAURENT COQUET
Réfèrent sites isolés
Réfèrent RH de proximité sur les sites
isolés

SERVICE ATTRACTIVITÉ MOBILITÉ PROXIMITÉ (AMP)

DIDIER COLLETIN
Chef de service

MARIE-PAULE CLERY

PRÉPARATION DE RENTRÉE

ANNA YEARWOOD
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE - PILOTE

PASCAL LE GUEN
DRAFFIC
Carte des formations

N...
A-DAASEN-Ouest

DOMINIQUE BERLEUX
DRAIO
Chef du SAIO

MIREILLE JACQUES
A-DAASEN-Centre-Est

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE FORMATION CONTINUE (EAFC)

SABINE AINOUX
Directrice / DAFPE

CÉCILE FONTANA
Directrice Adjointe

CORPS D'INSPECTION 1^{ER} DEGRÉ

CYRILLE PHILIPPE Cayenne 1, Saül	LUCIANA BOICEL Matoury 2, Rémire-Montjoly
CHANTAL LAUTRIC Cayenne 2, Roura	ROMUALD JANIN Prélémentaire - CASNAV
SYLVIANE EREPMOC ASH - Adaptation scolaire	CYNTHIA FRENET IEN-IEF - Instruction en famille
MARIE-LINE LOUISOR ASH - Scolarisation des élèves Handicapés	CATHERINE VATTONE IEN Lecture
PATRICE ETCHECOPAR Kourou 1	MARYSE PRÉVOT Macouria - Montsinery Tonnegrade
GWLADYS WAYA Kourou 2, Sinnamary, Iracoubo	FLORENCE MONTOYA SAINT-LAURENT 3, MANA, AWALA-YALIMAPO
DIDIER MAUREL Langues Maternelles	SARAH BOSCUS IEN SAINT-LAURENT 1
SABRINA NEMOR Matoury 1, Régina, Oyapock	STÉPHANIE RATIER SAINT-LAURENT 2, APATOU
	DARYL ALVARADE MARONI

ANTENNE DE L'OUEST

KARIMA EJJAUF-BEZZA
Responsable du Pôle administratif et de la RH de
proximité de l'antenne de Saint-Laurent du Maroni
auprès du DAASEN de l'Ouest

CHARGÉ(S) DE MISSION DES DAASEN

YANNICK PATIENT Mission éducation prioritaire	LOUISE-AUDREY COMPPER Suivi du 2nd degré
RAOUL LARNEY Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)	

INSPECTEURS GÉNÉRAUX CTIG (COAC)

FRÉDÉRIQUE WEIXLER
PHILIPPE REYMOND

LÉGENDE

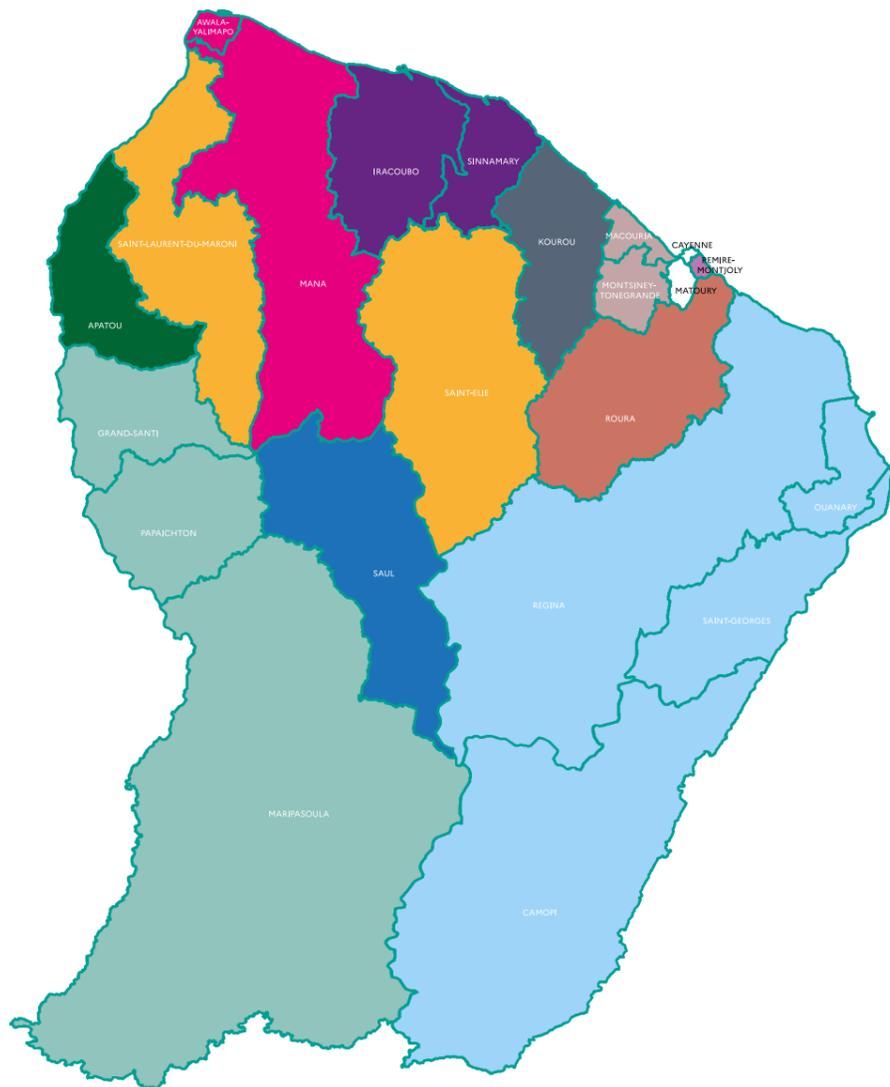
X = Membre du Comité de Direction
■ = Membre du G5

MÉDIATEURS ACADÉMIQUES

YOLAINE CHARLOTTE-BOLORE
CLAUDE EZELIN

LES CORPS D'INSPECTION DU 1ER DEGRÉ

Par leur statut, les DSDEN disposent d'une compétence spécifique relative à la gestion du 1^{er} degré. Les inspecteurs d'académie assurent la gestion administrative et financière des écoles primaires de leur département, de leurs personnels ainsi que des personnels d'inspection et conseillers pédagogiques départementaux. À ce titre, ils gèrent les mouvements de personnels (mutations) et répartissent les moyens d'enseignement du 1^{er} degré.



CAYENNE 1, SAÛL Cyrille PHILIPPE
CAYENNE 2, ROURA Chantal LAUTRIC
MARONI Daril ALVARADE
SAINT-LAURENT 1 Sarah BOSCUS
SAINT-LAURENT 2, APATOU Stéphanie RATIER
SAINT-LAURENT 3, MANA, AWALA-YALIMAPO Florence MONTOYA

MACOURIA, MONTSINERY-TONNEGRANDE Maryse PRÉVOT
KOUROU 1 Patrice ETCHECOPAR
KOUROU 2, SINNAMARY, IRACOUBO Gwladys WAYA
MATOURY 1, QUANARY, REGINA, SAINT-GEORGES-DE-L'OYAPOCK Sabrina NEMOR
MATOURY 2, REMIRE-MONTJOLY Luciana BOICEL

LES CORPS D'INSPECTION DU 2ND DEGRÉ

Les inspecteurs du 2nd degré assurent la mise en œuvre de la politique éducative de l'académie au sein des collèges et des lycées. Ils conseillent, accompagnent les équipes éducatives et évaluent les enseignants tout en veillant au respect des programmes nationaux.



EN COLLÈGES ET LYCÉES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES

LES INSPECTEURS D'ACADÉMIE, INSP. PÉDAGOGIQUES RÉGIONAUX (IA-IPR)

Sous l'autorité du Recteur, les IA-IPR sont en charge d'une discipline ou d'une spécialité au sein des collèges et lycées généraux et technologiques de l'académie. Ils ont également un rôle d'animation et d'impulsion auprès des équipes pédagogiques et des établissements (gestion de projets, innovations).

Les IA-IPR de l'académie de Guyane :

EPS : Jérémy PUAUX (Doyen)	Établissement et Vie Scolaire : Corinne MELON-CLÉANTE
Portugais : Angelina CAUSSÉ	Éco-Gestion : Donald FOLIWE
SVT : Olivier MEGEVAND	Physique-Chimie : Thomas LUGLIA
Mathématique : Jean-François DOMMANGET	Lettres : Isabelle NIVEAU
Sciences et Techniques Industrielles : Michel JOCQUEL	Biotechnologie - Génie Biologique : Michel PRAT
Anglais : • Laurence LEMKI • Joseph FESTA (FF)	Histoire-Géographie : Amandine TOUITOU
Sciences Economiques et Sociales : Sébastien ASSERAF GODRIE	Espagnol : Astrid LARRAMENDY
Philosophie : Véronique FABBRI	Arts Plastiques : Claire BESSARD
	Éducation Musicale : François MARZELLE



EN LYCÉES PROFESSIONNELS

LES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (IEN-EG) ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (IEN-ET)

Sous l'autorité du Recteur, les IEN-EG et les IEN-ET exercent des missions identiques à celles des IA-IPR, mais sur le champ spécifique de la voie professionnelle.

Les IEN-ET-EG de l'académie de Guyane :

SBSSA : Valérie Dedieu
Lettres-Histoire-Géographie : Élisabeth BRILLOUET
Maths-Sciences : Joseph CICERON
STI : • Cyrille PEDRONNO • Brendan COLOBERT
Anglais-Lettres : Myriam RAGOO-RIMBAUD
Économie-Gestion : Carine WYSOCKI
Arts Appliqués : Béatrice KERMORGANT



DE MANIÈRE TRANSVERSE (TOUTES VOIES CONFONDUES)

LES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉS DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION (IEN - IO)

Sous l'autorité du Recteur, les IEN-IO travaillent auprès de l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale. Ils pilotent et évaluent les politiques, les structures et les pratiques des différents acteurs en lien avec l'orientation et la lutte contre le décrochage scolaire. Ils animent et coordonnent l'activité des CIO du département et promeuvent également les actions et démarches contribuant à l'information, à l'orientation et à l'insertion des jeunes.

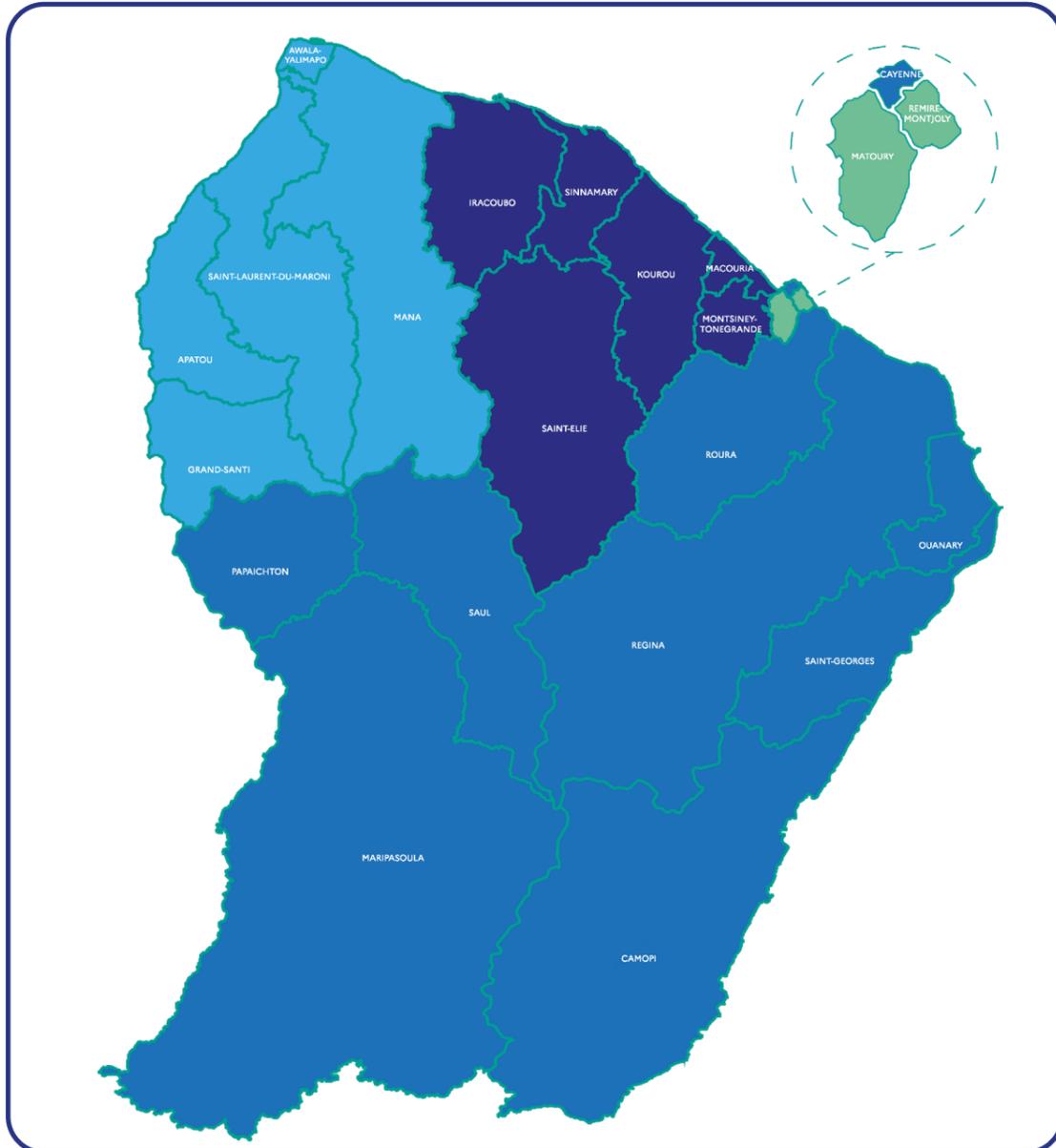
Les IEN-IO de l'académie de Guyane :

- Sabine AINOUX
- Myriam HO-A-KWIE-MANGAL

LES BASSINS DE FORMATIONS

L'académie est divisée en 4 bassins de formation :

CAYENNE		KOUROU	
<ul style="list-style-type: none"> • Cayenne, • Maripasoula, • Papaïchton, • Saint-Georges, • Camopi, 	<ul style="list-style-type: none"> • Saül, • Régina, • Roura, • Saint-Elie, • Ouanary 	<ul style="list-style-type: none"> • Iracoubo • Kourou, • Macouria 	<ul style="list-style-type: none"> • Sinnamary, • Montsinéry-Tonnegrande • Saint-Elie
RÉMIRE-MONTJOLY-MATOURY		SAINT-LAURENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Rémire-Montjoly 	<ul style="list-style-type: none"> • Matoury 	<ul style="list-style-type: none"> • Apatou, • Mana, • Saint-Laurent-Du-Maroni, 	<ul style="list-style-type: none"> • Grand-Santi, • Awala-Yalimapo



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Qu'est ce qu'un Campus des Métiers et des qualifications ?

Le Campus des métiers est un label porté en partenariat par le Rectorat et la Collectivité Territoriale de Guyane. Il regroupe des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue.

Il est construit autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique régional soutenu par la collectivité et les entreprises.

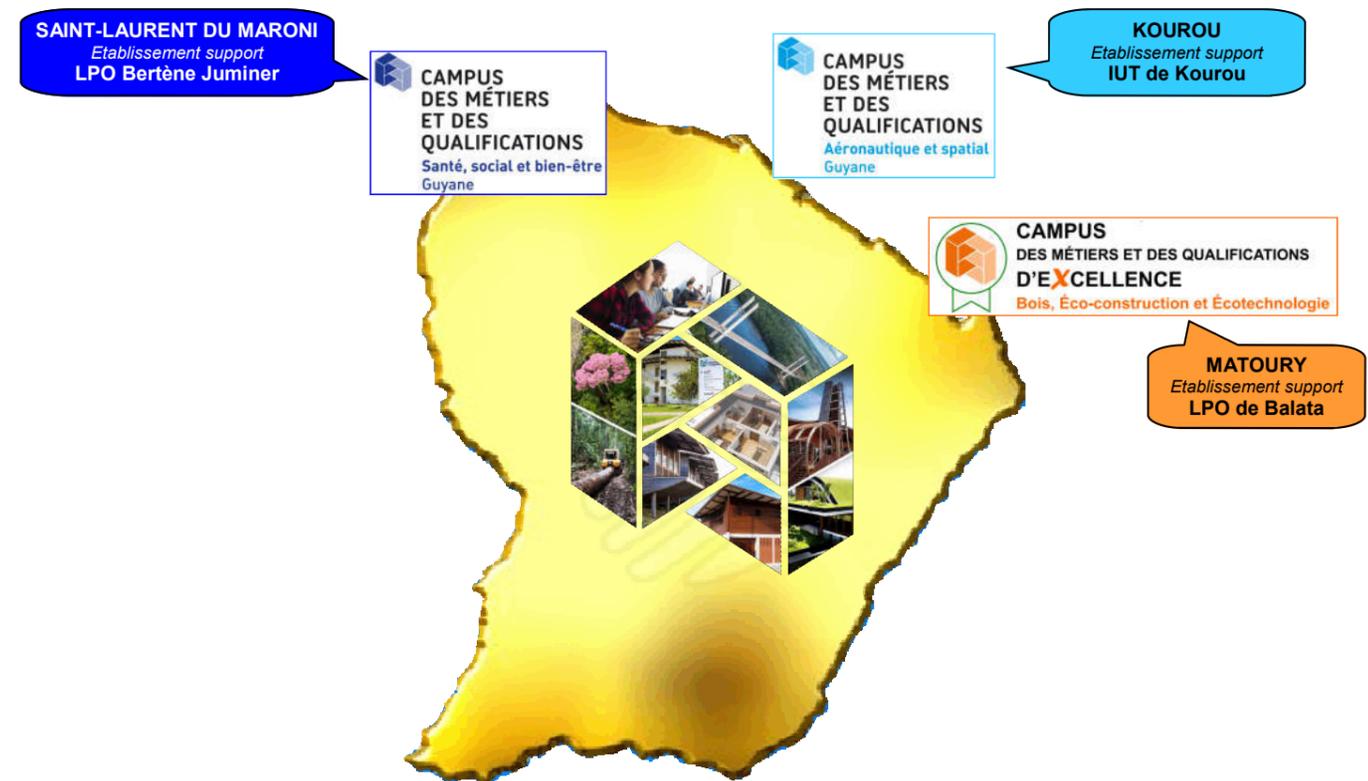
Le Campus des Métiers et des Qualifications a pour vocation de rapprocher les mondes de l'éducation, de l'économie et de la recherche du territoire afin de répondre qualitativement et quantitativement aux besoins de formation et de main d'œuvre. L'objectif est de fédérer un large réseau d'acteurs d'excellence de formations, afin d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques et technologiques du territoire.

Le Campus des métiers et des qualifications est un pôle d'excellence destiné à faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi et à fluidifier les parcours vers l'enseignement supérieur. Il est un réseau ouvert et coopératif porteur de méthodes de travail partenariales et innovantes sur le territoire en faveur d'une politique éducative de formation et d'insertion professionnelle.

Regroupant en un même lieu en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, en Guyane il associe tout un ensemble d'acteurs (rectorat, région, organismes de recherche, tissu économique local, pôles de compétitivité, plateformes technologiques, etc.) autour d'un secteur d'excellence correspondant à un enjeu économique majeur.

Les secteurs d'activité des Campus sont variés : aéronautique, bâtiment et travaux publics, énergies nouvelles, numérique, métallurgie, filière bois, plasturgie, industries graphiques, mais aussi hôtellerie-restauration, tourisme, relation-client, soins et santé.

En Guyane trois Campus des métiers et des qualifications, portés par l'académie ont été labellisés en 2021.



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE

Bois, Éco-construction et Écotechnologie

MAISON DU CAMPUS B2E - Lycée de Balata 97 351 MATOURY

☎ : 0594 28 41 16

@ : campus-b2e@ac-guyane.fr

ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Cette année olympique et paralympique est jalonnée par de nombreux événements académiques qui ont contribué à la construction d'une citoyenneté active et engagée.

En 2023-2024, la pratique quotidienne de trente minutes d'activité physique dans le premier degré a été dynamisée tout en recherchant sa généralisation. Des kits sportifs ont été distribués à chacune des écoles élémentaires de l'académie.

Des champions sont allés à la rencontre des élèves dans le cadre de l'équipe de France des 30' d'APQ. Des Sportifs de Haut Niveau (SHN) guyanais se sont mobilisés :

- Loïc Prévot (athlète SHN) est intervenu le 14 septembre 2023 à Cayenne
- Gémina Joseph (athlète SHN) est intervenue le 13 octobre 2023 à Kourou
- Dany Dan (danseur Break SHN) est intervenu le 14 décembre 2023 à Saint-Laurent-du-Maroni
- Gaspard Petit (kitesurfeur) est intervenu le 22 décembre à Matoury
- Alan Alaïs (bobeur SHN) est intervenu en mars à Sinnamary et en mai à Kourou



Le dispositif « deux heures de sport en plus » a été expérimenté cette année dans quatre établissements :

- Collège Henri Agarande (Kourou)
- Collège Kartadinama (Grand-Santi)
- Collège Chlore Constant (Saint-Georges)
- Collège Gran Man Difou (Maripasoula)

Les activités proposées incluent le judo, le football, le hip-hop, le kayak et la capoeira. Une cinquantaine d'élèves ont été concernés.



ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

2024-2025 sera l'occasion de renforcer l'offre sportive dans le second degré avec le dispositif « Deux heures de sport en plus » dans le cadre de l'accueil des élèves de 8 h à 18 h dans les collèges de l'éducation prioritaire. Le collège Paul Suitman de Camopi, déjà signataire d'une convention, proposera l'activité kayak.

Ont donné un accord de principe pour être volontaires :

- Le collège Elie Castor (Sinnamary)
- Le collège Victor Schoelcher (Kourou)
- Le collège VI (Saint-Laurent-du-Maroni)
- Le collège Albert Londres (Saint-Laurent-du-Maroni)
- Le collège Gérard Holder (Cayenne)

Deux écoles, un collège et un lycée ont participé au concours « La Danse des Jeux » :

- L'école élémentaire Olivier Compas de Kourou
- L'école élémentaire Pascal Joinville de Saint-Georges
- Le collège J. Catayée de Cayenne
- Le lycée Félix Eboué de Cayenne

La Semaine Olympique et Paralympique fut un moment fort de l'année avec de nombreux projets portés à l'échelle des établissements scolaires du premier et du second degré. Dans ce cadre, l'USEP et l'UNSS ont réuni des élèves de CM2 et de 6e (8 écoles et 8 collèges) dans un grand tournoi de basket-ball, football et athlétisme.

Le parcours de la flamme a réuni des élèves le long du parcours, mais pas seulement. De Saint-Laurent-du-Maroni à Cayenne en passant par Kourou et Macouria, 12 enseignants d'EPS ont participé au relais de la flamme le dimanche 9 juin 2024. Une belle reconnaissance de l'engagement d'une discipline au service des apprentissages des élèves.



Le début de l'année scolaire, marqué par la concomitance de la rentrée et des Jeux paralympiques, verra notamment 137 élèves de l'académie assister à des épreuves. Les établissements concernés sont :

- Collège Antoine Sylvère Felix, Macouria
- Collège Paule Berthelot, Mana
- École élémentaire Alexandrine Stanislas, Cayenne
- Lycée général technologique et professionnel agricole de Macouria, Macouria
- École élémentaire Pascal Joinville, Saint-Georges

Leur programme :

- 02/09/2024, début à 13h45, fin à 17h45, Arena Bercy, basket fauteuil
- 03/09/2024, début à 10h00, fin à 19h00, Château de Versailles, para équitation
- 04/09/2024, début à 09h30, fin à 12h30, Paris La Défense Arena, para natation
- 05/09/2024, début à 10h00, fin à 13h30, Stade de France, para athlétisme

Par ailleurs, des élèves bénéficieront de « mini-clubs » durant la semaine précédente (dans le cadre d'École ouverte), proposant des ateliers sportifs dédiés.

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques par la France est une occasion unique de renforcer l'héritage sportif de ces événements. Ainsi, la journée nationale du sport scolaire, le 18 septembre 2024, sera un événement marquant du début d'année scolaire. La Semaine Olympique et Paralympique, début avril 2025, sera pérennisée.

Dès septembre 2024, l'académie se dotera de trois classes sport-études : 4e et 3e au collège Gérard Holder et 2nde au lycée Melkior-Garré.

L'académie compte 34 sections sportives scolaires. Ce dispositif évolue avec la création de 4 sections sportives à la rentrée 2024 :

- Handball au collège Paul Kapel
- Judo au collège Chlore Constant
- Football garçon au collège Arsène Bouyer D'Angoma
- Tennis au collège Eugénie Tell Eboué

La création d'une licence STAPS Éducation et Motricité à l'Université de Guyane participe également à cet élan.

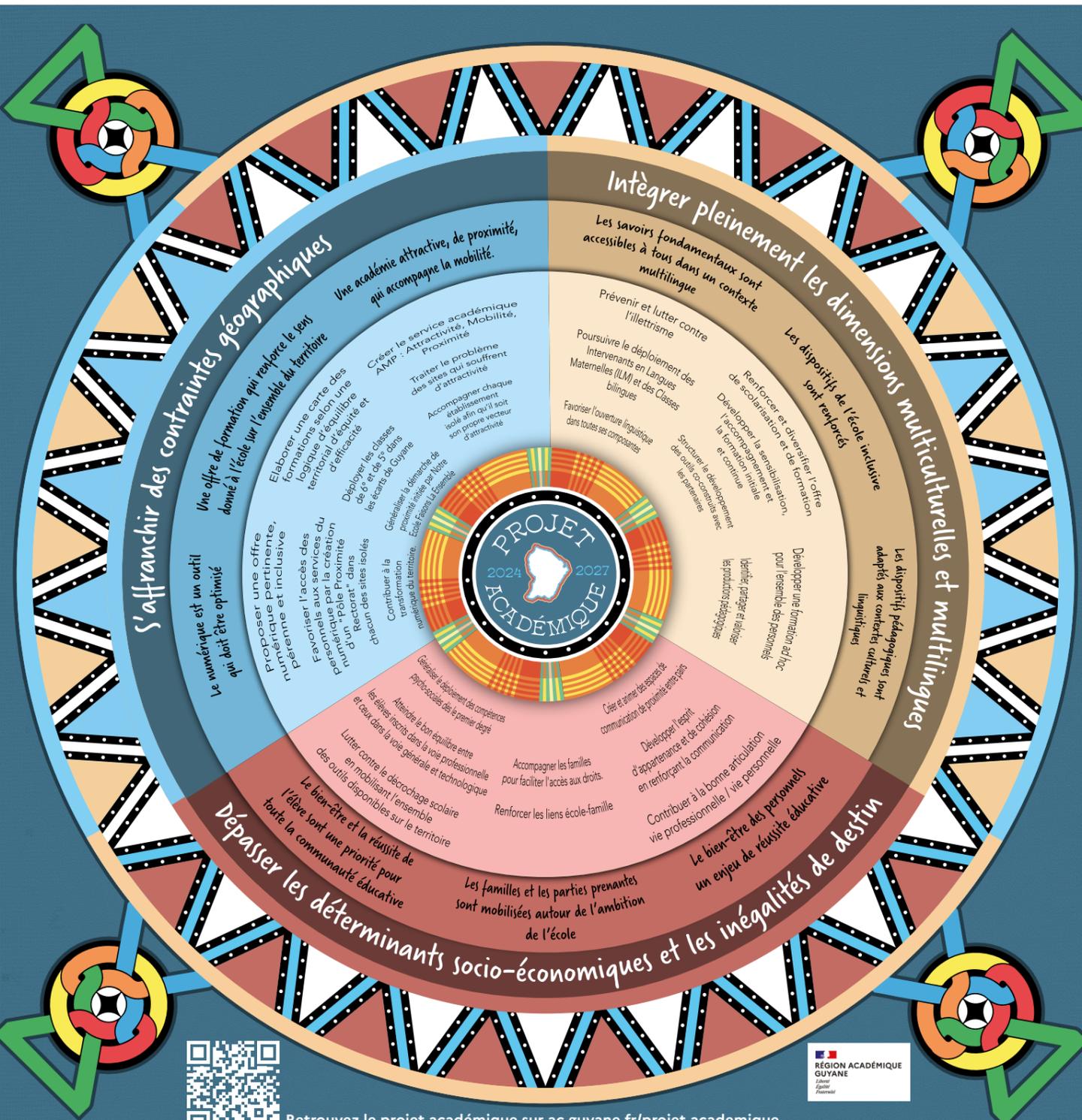
DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE



PROJET ACADÉMIQUE 2024-2027

La Guyane, vaste terre d'accueil à forte croissance démographique, scolarise chaque année entre 1000 et 1500 élèves supplémentaires auxquels nous devons offrir un parcours scolaire et éducatif à la hauteur des attentes des familles et des enjeux de l'éducation pour le développement du territoire.

L'élaboration du nouveau projet académique a été l'occasion de prendre le temps nécessaire pour réaliser collectivement le bilan du précédent projet et définir ensemble les lignes directrices de notre politique éducative pour les trois prochaines années en lien avec les singularités de notre territoire.



Retrouvez le projet académique sur ac-guyane.fr/projet-academique



VOTRE PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

VOUS ÊTES FONCTIONNAIRE STAGIAIRE, FONCTIONNAIRE TITULAIRE

Vous devez obligatoirement vous affilier à la MGEN

Dès votre prise de fonction, un contact est indispensable avec votre section MGEN afin d'effectuer les démarches obligatoires d'affiliation « Sécurité sociale » et permettre la création ou la mise à jour de votre carte vitale d'assurance maladie, ainsi que l'enregistrement de votre médecin traitant.

Votre centre de sécurité sociale MGEN est fonction de votre lieu d'affectation. Pour le contacter, voir plus bas.

VOUS ÊTES NON-TITULAIRE / CONTRACTUEL

Votre affiliation à la MGEN est fortement conseillée. Une affiliation à la CPAM reste cependant possible.



3676 - Service gratuit + prix appel
www.mgen.fr

Coordonnées de la section départementale :

MGEN DE LA GUYANE
2844 route de Montabo - 97300 Cayenne
Sd973@mgen.fr - 0821 011 973

MUTUELLE / COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse référence officiellement 3 mutuelles : MGEN, Anticipa, Intérieure. Cependant, le choix de votre mutuelle reste entièrement libre.

15€ REMBOURSÉS SUR VOTRE MUTUELLE

Depuis janvier 2022, le ministère peut prendre en charge une partie de vos frais de souscription à un contrat de mutuelle : 15€ brut par mois, remboursés directement sur votre salaire.

Il s'agit de ce que l'on appelle le "remboursement du forfait Protection sociale complémentaire (PSC)". Ses modalités et conditions d'éligibilité sont consultables sur le site du ministère. Les demandes sont à effectuer depuis le portail en ligne Colibris.



VOUS ÊTES ADHÉRENT MUTUELLE MGEN

Votre cotisation mutuelle est précomptée sur votre traitement : vous recevrez automatiquement le remboursement de 15€ sans démarche de votre part.

Vous n'êtes pas précompté MGEN : vous devez effectuer votre demande sur le portail Colibris.

VOUS N'ÊTES PAS ADHÉRENT MUTUELLE MGEN

La demande est à effectuer en ligne sur le portail Colibris.

VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À COLIBRIS

C'est le cas des personnels dont la rémunération est assurée par un EPLE : vous êtes éligible au remboursement ; rapprochez-vous de votre établissement qui vous accompagnera dans la démarche.

VOS RESSOURCES HUMAINES DE PROXIMITÉ

La ressource humaine de proximité est un service de conseils et d'informations à destination de tous les personnels de l'académie. Rattaché à la direction des ressources humaines, ses missions se déclinent en 3 axes :

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL & INFORMATION DES PERSONNELS

- Conseil en évolution professionnelle
- Mobilité (mutation, détachement, disponibilité)
- Formation (PAF, utilisation du compte personnel de formation)
- Temps de travail et congés
- Actualité législative et réglementaire dans le domaine RH

SOUTIEN AUX PERSONNELS EN DIFFICULTÉ

- Écoute, conseils, prévention
- Qualité de vie au travail
- Gestion et anticipation de situations de crise

APPUI À L'ENCADREMENT

- Aide et conseil dans le domaine de la gestion managériale
- Prévention et gestion des conflits

Les RH de proximité, ce sont 2 conseillers RH affectés en département ainsi qu'un réseau de correspondants basés dans les bassins d'éducation et de formation.

Pour prendre rendez-vous (dans le respect de la confidentialité et dans le cadre d'une écoute neutre et bienveillante), plusieurs possibilités :

- en contactant directement les conseillers RH de proximité :
 - **Didier COLLETIN** : ✉ Didier.Colletin@ac-guyane.fr ;
 - **Laurent COQUET - Sites de l'intérieur** : ✉ Laurent.Coquet@ac-guyane.fr ;
 - **Christelle LEGRAND - Pôle Handicap** : ✉ Christelle.Legrand@ac-guyane.fr.
- via l'application PROXI-RH, accessible par le portail ARENA.



VOS DROITS, LIBERTÉS ET OBLIGATIONS EN TANT QUE FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ÉTAT

Vous êtes tenu d'exercer vos fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité.

- **Liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse**
- **Droit de grève**
- **Droit syndical**
- **Droit à la formation continue**
- **Droit à rémunération après service fait**
- **Droit à la protection** : vous avez droit à une protection et, le cas échéant, à une réparation lorsque vous avez fait l'objet, à l'occasion de vos fonctions, de menaces, d'outrages, de voies de fait, d'injures ou de diffamations. Vous avez droit à une protection, dans certaines circonstances, en cas de poursuites pénales et civiles engagées par un tiers pour faute de service.
- **Secret professionnel** : vous êtes tenu au secret professionnel en tant que dépositaire de renseignements concernant ou intéressant des particuliers, à moins que les nécessités du service ou des obligations légales ne vous imposent la communication des informations dont vous avez eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de vos fonctions. Cette disposition a pour objet de protéger les intérêts matériels et moraux des particuliers.
- **Obligation de discrétion professionnelle** : vous devez faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont vous avez connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de vos fonctions. En dehors des cas expressément prévus par la réglementation en vigueur, notamment en matière de liberté d'accès aux documents administratifs, vous ne pouvez être délié de cette obligation de discrétion professionnelle que par décision expresse de l'autorité dont vous dépendez.
- **Obligation d'information au public** : vous avez le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public dans le respect, notamment, des règles mentionnées aux articles L121-6 et L121-7 du Code général de la fonction publique.
- **Obligation d'effectuer les tâches confiées** : quel que soit votre rang dans la hiérarchie, vous êtes responsable de l'exécution des tâches qui vous sont confiées.
- **Obligation d'obéissance hiérarchique** : vous devez vous conformer aux instructions de votre supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. Le refus d'obéissance équivaut à une faute professionnelle. La subordination hiérarchique impose également de se soumettre au contrôle hiérarchique de l'autorité supérieure compétente et de faire preuve de loyauté dans l'exercice de ses fonctions.
- **Obligation de réserve** : le principe de neutralité du service public vous interdit de faire de votre fonction l'instrument d'une propagande quelconque. L'obligation de réserve est une construction jurisprudentielle complexe qui varie d'intensité en fonction de critères divers (place du fonctionnaire dans la hiérarchie, circonstances dans lesquelles il s'est exprimé, modalités et formes de cette expression). La réserve impose à tout fonctionnaire d'éviter en toutes circonstances les comportements portant atteinte à la considération du service public par les usagers.
- **Régime du cumul d'activités** : soumis à un principe d'exclusivité, vous interdisant l'exercice d'une activité professionnelle hors de votre emploi dans l'administration, vous pouvez toutefois bénéficier de certaines dérogations.

GÉRER VOS DÉMARCHES ET CONSULTER DES RESSOURCES EN LIGNE

RUBRIQUE «PERSONNELS» SUR LE SITE ACADEMIQUE

Carrière, mobilité, circulaires, vie professionnelle, formations, service social action sociale, santé et sécurité des personnels, ressources, calendriers, charte graphique : voici de manière non exhaustive le contenu de la rubrique «Personnels» du site académique, dont l'accès s'effectue depuis l'adresse <https://www.ac-guyane.fr/personnels>.

Vous pourrez également depuis le site [ac-guyane.fr](https://www.ac-guyane.fr) accéder à vos applications métiers (messagerie, annuaire des services, assistance informatique...) ainsi qu'à un panel de services en ligne (accéder à l'extranet ARENA, consulter l'annuaire du rectorat, consulter les offres d'emploi de l'académie...).

PORTAIL COLIBRIS : VOS DÉMARCHES RH EN LIGNE

Colibris est une plateforme permettant à l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse d'effectuer des démarches RH en ligne, comme la demande de remboursement pour la protection sociale complémentaire (PSC).

En appui, une cellule académique est à disposition des personnels qui rencontreraient des difficultés dans la manipulation de l'outil.



E-COLIBRIS : L'APPLICATION MOBILE

L'application mobile e-colibris permet d'accéder à un certain nombre de services de façon sécurisée :

- réaliser une démarche administrative RH dans le portail Colibris ;
- utiliser sa messagerie académique ;
- accéder à son compte ENSAP et à ses fiches de paie
- consulter ses données personnelles et familiales ;
- consulter ses données professionnelles (carrière, affectation, etc.) ;
- justifier de son appartenance au ministère vis-à-vis d'un tiers (mise à disposition d'une carte professionnelle numérique) ;
- échanger plus facilement avec votre réseau de proximité (gestionnaire, collègues, etc.) grâce à l'option « mes contacts ».



TOUTES LES CIRCULAIRES :

- Affiliation sécurité sociale
- Circulaires personnels
- Déplacement professionnel
- Éloignement
- Formation continue des personnels
- Paie et rémunération
- Santé et Sécurité des personnels
- Service social et action sociale pour les personnels
- Sécurité des systèmes d'information (SSI)
- Les organisations syndicales
- Charte graphique
- Gestion des ressources humaines

RESSOURCES

COMMUNICATION
Mars/Juin 2022

Retrouvez tous les outils nécessaires à la construction de vos documents professionnels en accès libre sur le site www.ac-guyane.fr.

Les liens académiques
Les modèles pour vos documents administratifs (inscriptions, demandes, convocations pour les concours de recrutement...)

«TERRAMA»
Mars/Juin 2022

Page de l'association partenaire culturelle de l'Éducation Nationale en Guyane baptisée "Terrama" consacrée au patrimoine à terre !

VOS SERVICES EN LIGNE

LA MESSAGERIE PROFESSIONNELLE	ACCÈS	LIENS
ARENA	ARENA	ARENA
LA PAIE	PAIE	MESSAGERIE

VOUS FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE : L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE FORMATION CONTINUE (EAFC)

Depuis le 1er septembre 2022, tout personnel de l'académie peut prétendre à intégrer l'EAFC : l'École Académique de Formation Continue. Cet outil de formation permet à chaque personnel de construire son propre chemin de formation, au plus près de ses besoins et de son environnement de travail.

« Une nette amélioration de l'offre, dans le cadre du Plan Académique de Formation Continue (PAFC) », telle est la vocation de l'EAFC de l'académie de Guyane.

L'objectif est de proposer une approche proactive et collaborative de formation, avec l'ensemble des partenaires académiques institutionnels publics et privés. Cette « École » pour professionnel, permet l'intégration de la notion de parcours dans le cadre de l'Éducation Nationale. Elle inscrit le stagiaire dans un cursus:

- complet,
- co-construit
- avec une réponse systémique.

Sur le plan opérationnel, il s'agit à la fois :

- I. D'accompagner les services offreurs et prescripteurs dans la définition de leur besoin en matière de formation continue et dans la mise en œuvre des actions de formation,
- II. De proposer aux agents un accompagnement dans le cadre de la préparation aux concours quel que soit le périmètre des agents,
- III. De contribuer au réseau des référents formateurs à travers la PFRH AG-Pôle Guyane.

Donner la possibilité aux agents quel que soit leur périmètre d'action de disposer de tous les leviers d'apprentissage suffisants et nécessaires pour répondre à leurs besoins de formation qu'ils soient :

- en présentiel ou en distanciel
- hybride
- sur des temps plus ou moins long en fonction des choix opérés.

L'EAFC permet :

1. Un gain de temps administratifs et financiers autour des actions de formation,
2. La collecte et l'analyse des bilans et l'évaluation des formations du point de vue des agents et des intervenants.

La nouveauté réside également :

1. Dans la possibilité de proposer désormais des actions collectives structurantes et créatrices d'une culture professionnelle propre à ce territoire et à l'académie.
2. Développer le réseau de partenaire et proposer la construction et le développement d'actions réflexives, innovantes et concrètes dans les domaines de l'inclusion numérique, de l'évolution professionnelle, de l'encadrement et de l'accompagnement des agents.

Directrice EAFC : Sabine AINOUX
Directrice Adjointe : Cécile FONTANA
Chargée de formation : Kristel VINCENT

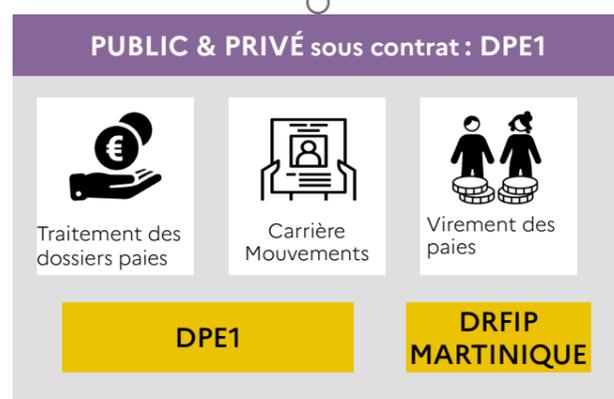
Contact : Kristel.Vincent@ac-guyane.fr
0594 27 22 21

QUI GÈRE VOTRE DOSSIER : VOUS ÊTES ENSEIGNANT

1^{ER} DEGRÉ : ENSEIGNANTS, STAGIAIRES & CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES



2ND DEGRÉ : ENSEIGNANTS, STAGIAIRES & PROF. DOCUMENTALISTES



I-PROF, VOTRE ASSISTANT CARRIÈRE EN LIGNE

I-prof est une application permettant à chaque enseignant (1^{er} et 2nd degrés) de :

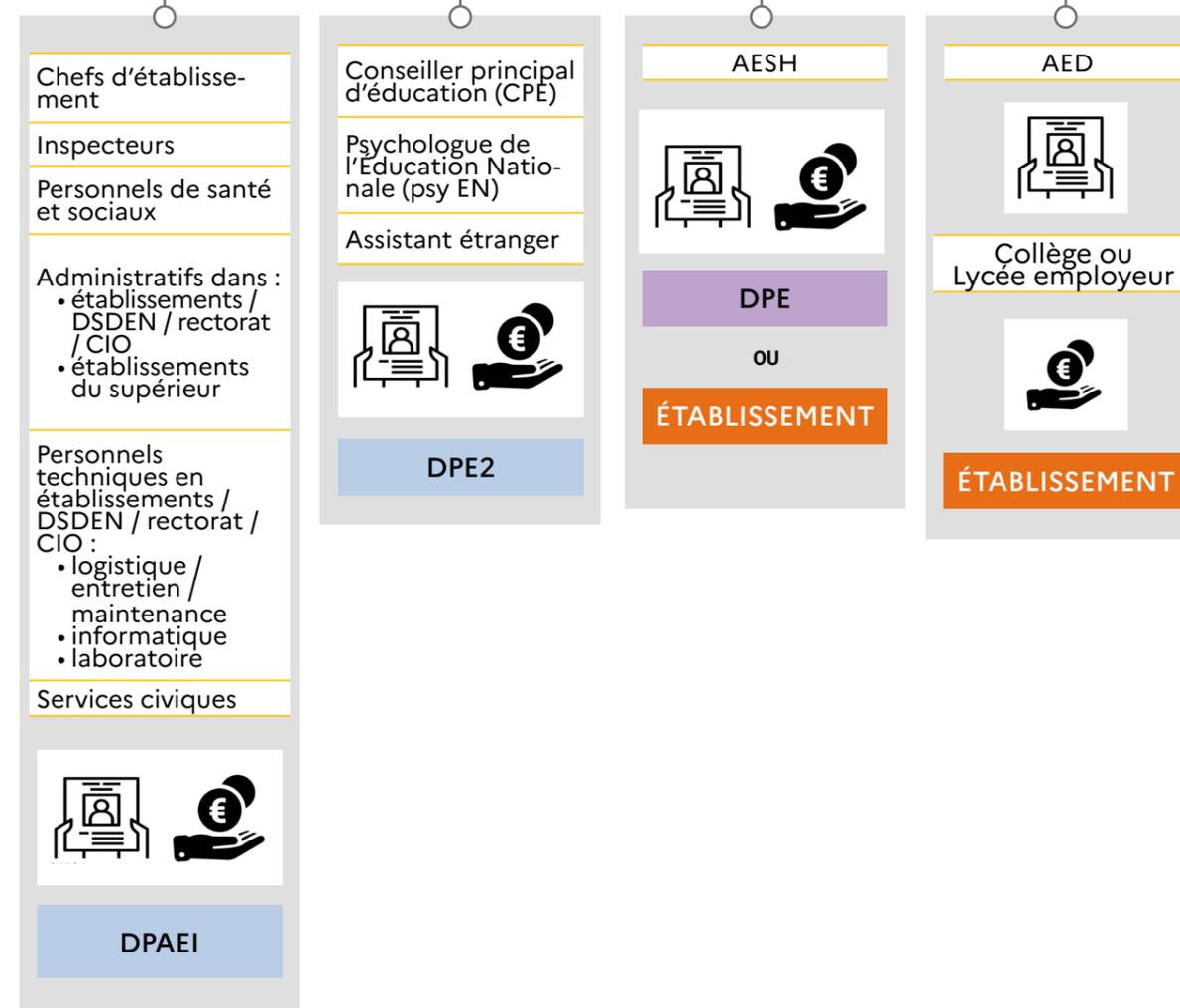
- consulter et compléter son dossier administratif ;
- consulter des guides thématiques ;
- dialoguer avec son gestionnaire ;
- signaler un changement de situation etc.

I-Prof est également une interface pour toutes les opérations collectives :

- participer aux opérations de mutation (inter académique et intra académique) ;
- candidater aux opérations d'avancement de grade (hors classe, classe exceptionnelle).

QUI GÈRE VOTRE DOSSIER : VOUS ÊTES NON-ENSEIGNANT

NON-ENSEIGNANTS, VOUS ÊTES :



DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET NUMÉRIQUES

ÉDUSCOL

- Éduscol est un portail national d'informations et de ressources à destination de tous les personnels de l'Éducation Nationale. Il recense des éléments classés par disciplines (lettres, mathématiques, éducation musicale, langues vivantes etc.) ou par thématiques (éducation au développement durable, citoyenneté et valeurs de la République, éducation artistique et culturelle etc.).

Il propose de nombreux contenus en lien avec le quotidien des agents : protection des données personnelles (RGPD), formations etc., et les événements qui rythment l'année scolaire (concours, prix etc.).



LUMNI

- Lumni est à la fois une plateforme en ligne et une offre télévisuelle dédiée à l'éducation, mise en œuvre par les services de l'audiovisuel public français.

Régulièrement enrichie, cette plateforme propose des cours, jeux, quiz, ainsi que des programmes et des opérations à forte valeur éducative.



CNED

- En complément de son offre d'enseignement à distance, le CNED (Centre national d'enseignement à distance) propose un panel de ressources pédagogiques en ligne à destination des écoles, collèges et lycées.

Avec "Ma Classe à la maison", le CNED offre aussi la possibilité aux enseignants d'organiser des classes virtuelles avec leurs élèves.



CANOPÉ

- Réseau Canopé, pour vous former tout au long de la vie. Missionné par l'État pour accompagner la formation professionnelle des enseignants, Réseau Canopé Guyane collabore à l'École académique de formation continue (EAFC) du rectorat de Guyane.



- Canopé propose des formations pour vous aider dans vos pratiques pédagogiques et professionnelles : numérique éducatif, questions d'éducation et de société (climat scolaire, laïcité, EDD, ouverture internationale, aide aux élèves empêchés, identité numérique...), solutions documentaires.

- **Vous pouvez faire reconnaître (valider) gratuitement vos compétences numériques** dans les Ateliers Canopé, centres de certification PIX pour l'académie.

- **Formez-vous sur votre temps libre grâce à la plateforme Canotech** qui propose des webinaires, ainsi que de nombreux outils pour alimenter vos pratiques : séquences pédagogiques, dossiers thématiques, tutoriels (podcasts, vidéo).



METTRE EN LUMIÈRE VOS ACTIONS : LA CELLULE COMMUNICATION EST À VOTRE ÉCOUTE

Saviez-vous que parmi vos interlocuteurs au rectorat, la direction de la communication peut vous épauler à de multiples occasions ?

- valoriser une action organisée dans votre école (participation à une semaine ou une journée thématique, portes ouvertes etc) ;
- inviter des médias à un événement (ou vous transmettre les coordonnées de médias locaux) ;
- savoir comment répondre aux sollicitations d'un journaliste / gérer une crise ;
- comprendre ou gérer les droits à l'image etc. ;

Pour ce faire, la communication dispose d'un éventail de solutions et d'outils parmi lesquels les réseaux sociaux, le site www.ac-guyane.fr et sa lettre d'information, baptisée "La Lettre des Services Académiques".

SUR LES RÉSEAUX



@acguyane



@acguyane



@acguyane



Académie de Guyane



Rectorat de la Guyane

Vous souhaitez valoriser vos actions auprès d'élèves, de parents d'élèves, de partenaires, des collectivités, des associations, de votre réseau professionnel, du grand public ?

TRANSMETTEZ-NOUS INFOS, PHOTOS ET TEXTES, OU IDENTIFIEZ-NOUS SUR VOS PUBLICATIONS :

Communication@ac-guyane.fr



«NEWSLETTER DES SERVICES ACADÉMIQUES» VOTRE LETTRE D'INFO

Gardez un œil sur votre messagerie professionnelle : tout les 3 mois, l'académie diffuse sa lettre d'information "Newsletter des services académique" :

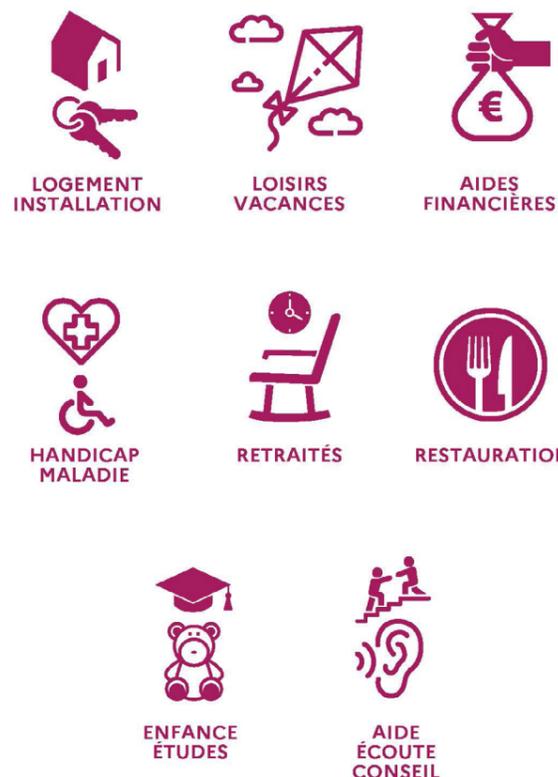
- actualités des ressources humaines ;
- actualités de l'académie ;
- focus sur des thèmes divers ;
- remise de prix et lauréats académiques ;
- agenda ;
- prix et concours.



L'ACTION SOCIALE : AIDES ET OFFRES EN FAVEUR DES PERSONNELS

Élément essentiel de la politique de gestion des ressources humaines, l'action sociale est destinée à accompagner tous les agents de l'académie et à contribuer à leur bien-être personnel. Les dispositifs d'action sociale contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie notamment dans les domaines du logement, de l'enfance, des loisirs, de la restauration, ou pour faire face à des situations difficiles.

Tout savoir sur les prestations sociales et les aides dont vous pouvez bénéficier : contactez le bureau de l'action sociale ou consultez sur notre site le guide de l'action sociale en faveur des personnels.



BONS PLANS, OFFRES DE LOISIR, CULTURE, SPORT... AVEC LE SRIAS ET L'ASSOCIATION PRÉAU

○ La Section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) de Guyane propose régulièrement des offres : séjours enfants/adultes, loisirs et sports, culture...

○ Préau est une association nationale qui propose aux personnels de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse une vaste offre de prestations culturelles, sociales, sportives, touristiques et de loisirs.

L'inscription est gratuite et s'effectue depuis : <https://www.preau.education.fr/>.

À VOS CÔTÉS EN CAS DE DIFFICULTÉS

ÉCHANGER AVEC UN ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Pour toute difficulté liée à votre situation au travail, sociale, familiale, économique ou de santé, le service social en faveur des personnels est à votre disposition :

- le service social spécialisé du travail se situe à l'interface de la vie privée et de la vie professionnelle, il analyse les demandes et accompagne les personnels dans la résolution des difficultés, quelles qu'elles soient ;
- l'assistante ou l'assistant de service social s'adresse à tous les personnels de l'académie et intervient dans le respect du secret professionnel avec le consentement de la personne.
- Vous pouvez contacter le service social des personnels :
 - » à l'adresse : serv.social.p@ac-guyane.fr
 - » ou au numéro : 05 94 27 20 17



Retrouvez toutes les informations sur le service social sur le site académique



0 805 500 005 - RÉSEAUX PAS (partenariat MENJ et MGEN)

Le 0 805 500 005 permet d'échanger avec un ou une psychologue en face à face ou par téléphone.

Professionnel de l'écoute ne relevant ni de l'Éducation Nationale ni de la MGEN et garantissant la confidentialité et l'anonymat.

Permanences : du lundi au vendredi 8h30 - 18h30.

ÉCHANGER AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE

0 805 500 005 Service à appel gratuits

Réseaux PAS ESPACE D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE



LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Le harcèlement nuit gravement à la vie scolaire des élèves. Le Recteur de Guyane est fortement attaché à la lutte contre ce fléau et invite tous les chefs d'établissement à en faire une priorité. Le harcèlement est un délit, quel que soit le cadre dans lequel il s'exerce (art. 222-33-2-2 du code pénal).

Décrit comme un enfer quotidien par les victimes, il se caractérise par des violences répétées, exercées par un ou plusieurs élèves sur un autre élève en position de faiblesse, avec le soutien plus ou moins actif de « supporteurs ».

Ces faits de violences verbales, physiques et ou psychologiques souvent tabous, peuvent entraîner des situations graves et irréversibles telles que : l'absentéisme, le décrochage scolaire ou encore la tentative de suicide...

Une scolarité marquée par ces situations récurrentes n'offre aux élèves que des représentations de la loi du plus fort, du silence et la non-assistance à personne en danger.

Notre plan académique de prévention, en adéquation avec les grandes orientations nationales, se décline en quatre axes prioritaire :

- Sensibiliser dès le plus jeune âge,
- Prévenir de manière efficace en lien avec les familles et les partenaires de l'Ecole,
- Renforcer la formation des personnels,
- Prendre en charge les situations.

Des moyens de lutte au sein des établissements

La loi oblige tous les établissements scolaires du 1er et 2nd degré à instaurer un plan de prévention conformément à l'article R 421-20 du code de l'éducation, afin de prendre en compte toutes les situations de harcèlement et de cyberviolences. Au-delà de ce plan, de nombreuses opérations de sensibilisation sont mises en place dans les écoles.

- **La journée nationale NAH (Non Au Harcèlement) :** cette journée dédiée à la prévention et la sensibilisation eu cœur des établissements a lieu chaque premier jeudi du mois de novembre.
- **Le concours national Non au Harcèlement :** Des prix pour distinguer les affiches et vidéos conçues par les élèves de l'école primaire à la classe de terminale. Un concours en partenariat avec la MAE.

Tous les établissements et école de Guyane sont mobilisés. Les objectifs poursuivis sont :

- d'afficher la volonté de contrer ce phénomène,
- d'assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves, de tous les personnels
- de transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont : la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue, l'écoute et le respect mutuel.

Les élèves au cœur de l'action

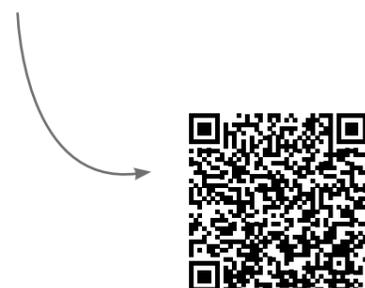
Le dispositif emblématique de la lutte contre le harcèlement est celui des ambassadeurs.

Elèves ambassadeurs : Les lycéens, les collégiens et les jeunes ambassadeurs pour les écoliers, deviennent acteurs de la prévention. Ce dispositif permet aux élèves de sensibiliser leurs pairs pour une meilleure prise de conscience et compréhension de la problématique. Les enjeux : faire des jeunes des citoyens responsables, créer de la cohésion, un sentiment d'appartenir à une communauté scolaire autour de valeurs communes partagées en faveur d'un meilleur climat scolaire.

Parents ambassadeurs : Renforcer le partenariat avec les parents et leur implication est important. Après avoir été formés par l'EMS (Equipe Mobile de Sécurité), les parents ambassadeurs ont pour mission principale de sensibiliser les familles sur la question du harcèlement voire parfois de les orienter.

Des équipes pluridisciplinaires spécialement dédiées au traitement des situations de harcèlement s'organisent autour des référents Non au Harcèlement des établissements scolaires et écoles.

Nos jeunes guyanais sont de plus en plus impliqués dans cette lutte. Une lutte qui s'affiche également sur notre site académique www.ac-guyane.fr.



Signaler une situation de harcèlement

Numéro d'appel national

3020

Signaler une situation de cyberharcèlement

Numéro d'appel national

3018

+ l'application mobile



LES INFOS PRATIQUES

LE MUR de la PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Très fier de toi!

Carriamor en toi!
à la maison sache qu'ont t'aime

Tu peux réussir si tu écoutes personne.

Ne lâche Rien et bonne chance

Om sera tous la pour toi!

Tu va réussir big up

Est confiance en toi!

Louange

Si tu tombe tu tombera toujours tout seul comme ça relève toi tout seul Et Demain tu vérifie la récompense

Tu tombes Tu te reèves persevere!

Ne montre pas que tu est faible!

Choisissez bien vos amis!

N'écoute pas les autres, écoute ton cœur

Si tu tombes relève toi toujours!

Sourie!

Groît en toi et tu réussira!

Tu tombes Tu te reèves persevere!

Ne montre pas que tu est faible!

Reste toi même tu amènes saut!

Live - toi - montre aux que tu peux y arriver!!!

Ne lâche pas

L'amour 6 et B Haoul Le French!
Pas la guerre!
Croix en Toi et me lâche Rien

Tu peux réussir

bonne chance!

Travaille pour être heureux

Continue y anis le y hug

Ne lâches rien demain tu en sera F

Force à tous

force à toi!

MA copine

garde la tête haute

lecture

mathématiques

JE PERSÉVÈRE



CABINET DU RECTEUR	
Tél : 0594 27 19 07	E-mail : ce.Recteur@ac-guyane.fr
SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)	
Tél : 0594 27 19 49	E-mail : sg@ac-guyane.fr
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)	
Tél : 0594 27 20 22	E-mail : drh@ac-guyane.fr
DIRECTION ACADÉMIQUE ADJOINTE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DAASEN)	
Tél : 0594 27 21 70	E-mail : ia-daasen@ac-guyane.fr
CELLULE ARCHIVES (CA)	
Tél : 0594 27 20 46	E-mail : archives@ac-guyane.fr
CELLULE COMMUNICATION	
Tél : 0594 27 21 31	E-mail : communication@ac-guyane.fr
CELLULE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (CSST)	
Tél : 0594 27 21 61	E-mail : cellule.csst@ac-guyane.fr
CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DES ENFANTS DU VOYAGE (CASNAV)	
Tél : 0594 27 21 46	E-mail : casnav@ac-guyane.fr
CONSEIL MOBILITÉ CARRIÈRE (CMC)	
Tél : 0594 27 19 82	E-mail : cmc@ac-guyane.fr
EQUIPE MOBILE DE SÉCURITÉ (EMS)	
Tél : 0594 27 21 19	E-mail : ems@ac-guyane.fr
CONSEILLER ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE (CT EVS)	
Tel : 0594 27 21 77	E-mail : pvs@ac-guyane.fr
CORPS D'INSPECTION DU 2ND DEGRÉ (IA-IPR ET IEN ET-EG)	
Secrétariat : 0594 27 22 31	E-mail : monique.boston@ac-guyane.fr
UNSS	
Tel : 0694 23 34 41	Email : unssguyane97300@gmail.com
SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (ASH)	
Tél : 0594 27 21 50	E-mail : ien.sh@ac-guyane.fr

DIVISIONS

DIVISION DES BUDGETS, DES ACHATS ET DE LA PERFORMANCE (DBAP)	
Tél : 0594 27 19 50	E-mail : daf@ac-guyane.fr
DIVISION DE LA VIE SCOLAIRE (DIVISCO)	
Tél : 0594 27 19 48	E-mail : divisco@ac-guyane.fr
ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFIC)	
Tél : 0594 27 19 62	E-mail : eafcg_direction@ac-guyane.fr
DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS (DEC)	
Tél : 0594 27 21 79	E-mail : dec@ac-guyane.fr

DIVISION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE L'IMMOBILIER (DAGI)	
Tél : 0594 27 20 86	E-mail : dagi@ac-guyane.fr
DIVISION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)	
Tél : 0594 27 22 10	E-mail : dsi@ac-guyane.fr
DIVISION DES ORGANISATIONS SCOLAIRES ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (DOSEP)	
Tel : 0594 27 20 90	E-mail : dos@ac-guyane.fr
DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRÉ (DPE1)	
Tél : 0594 27 20 64	E-mail : dpe1@ac-guyane.fr
DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 2ND DEGRÉ (DPE2)	
Tél : 0594 27 20 50	E-mail : dpe2@ac-guyane.fr
DIVISION DES PERSONNELS ATOSS, D'ENCADREMENT ET D'INSPECTION (DPAEI)	
Tel : 0594 27 20 21	E-mail : dpa@ac-guyane.fr

SERVICES

SERVICE ACADÉMIQUE D'INFORMATIONS ET D'ORIENTATION MISSION POUR LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE (SAIO-MLDS)	
Tél : 0594 27 20 62	E-mail : saio@ac-guyane.fr
SERVICE COURRIERS (SC)	
Tél : 0594 27 20 84	
SERVICE DE STATISTIQUE ACADÉMIQUE (SSA)	
E-mail : ssa@ac-guyane.fr	
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES (SAJ)	
E-mail : saj@ac-guyane.fr	

DÉLÉGATIONS

FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE (DAFPIC)	
Tél : 0594 27 20 13	E-mail : dafpic@ac-guyane.fr
ACTION CULTURELLE (DAAC)	
Tél : 0594 27 19 17	E-mail : daac@ac-guyane.fr
FORMATION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT, D'ENSEIGNEMENT ET D'ORIENTATION (DAFPE/DAFPEN)	
Tél : 0594 27 21 72	Email : dafpe.dafpen@ac-guyane.fr
RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION (DAREIC)	
Tél : 0594 27 20 95	E-mail : dareic@ac-guyane.fr
NUMÉRIQUE ÉDUCATIF (DANE)	
Tél : 0594 27 20 31	E-mail : dane@ac-guyane.fr
VIE LYCÉENNE (DAVL)	
Tél : 0594 27 20 88	E-mail : davl@ac-guyane.fr

NUMÉROS UTILES

ÉDUCATION

UNIVERSITÉ DE GUYANE - PÔLE UNIVERSITAIRE	
2091 route de Baduel, Site Troubiran - BP 6001, 97306 Cayenne	Tél : 05 94 27 92 10
INSPE (INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION)	
2091 route de Baduel, Site Troubiran - BP 6001, 97306 Cayenne	Tél : 05 94 27 27 00
IUT DE KOUROU	
Avenue Bois Chaudat - BP 725, 97310 Kourou	Tél : 05 94 32 80 00
DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ONISEP	
Boulevard de la République, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 28 64 50
CANOPE GUYANE	
16, bd de la République - BP 5010, 97305 Cayenne	Tél. : 05 94 28 91 60
CNAM GUYANE	
8, rue François Arago, 97300 Cayenne	Tél : 0594 30 56 70
AUTONOME DE SOLIDARITÉ	
Rue Edouard Auguste-Etienne, 97300 Cayenne	Tél. : 05 94 28 96 47
M.A.E.	
39, rue Lieutenant Goinet, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 31 54 96
RÉSEAU GRETA DE GUYANE E-MAIL : WWW.GRETA-GIPFCIP-GUYANE.FR	
Cayenne : greta.centrestguyane@wanadoo.fr	Tél: 05 94 35 11 68
Kourou : gretaouest@ac-guyane.fr	Tél : 05 94 32 26 15
Saint-Laurent : gretaouest@ac-guyane.fr	Tél : 05 94 32 26 15

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER ANDRÉE ROSEMON	
Rue des Flamboyants BP 6006, 97306 Cayenne	Tél : 05 94 39 50 50
HÔPITAL PRIVÉ SAINT-PAUL	
2068 Route de Cayenne, 97323 Cayenne	Tél : 08 99 03 49 75
CENTRE DE SANTÉ GUYANAIS - CLINIQUE VÉRONIQUE	
1453 route de Baduel, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 28 10 10
SAMU SOCIAL DE L'ILE DE CAYENNE - CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION	
Lot Calimbé 3, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 31 26 82
MGEN	
2844, route Montabo, 97300 Cayenne	Tél : 0821 01 19 73
INSTITUT PASTEUR	
Cayenne : 23, avenue Louis Pasteur - 97300 Cayenne	Tél : 0594 29 26 00
Kourou : Centre Médico Chirurgical de Kourou, Avenue Victor Hugo - 97310 Kourou	Tél : 05 94 32 76 76
Saint-Laurent-Du-Maroni : Centre Hospitalier Franck JOLY, Avenue du Général de Gaulle - 97320 Saint-Laurent	Tél : 05 94 34 88 88
Saint-Elie : Centre Hospitalier, Le Bourg - 97312 Saint-Elie	Tél : 08 99 03 67 33

NUMÉROS UTILES

IMMOBILIER

MAISON DE L'ÉDUCATION	
Cayenne : Chemin Grant	Tél : 05 94 28 61 21
SIGUY	
25 Avenue Pasteur, 97300 Cayenne	Tél : 0594 30 29 50
SIMKO	
33 Avenue Jean Jaurès, 97310 Kourou	Tél : 0594 32 10 34
SEMSAMAR	
13 lot. Saint Michel, 97351 MATOURY	Tél : 05 94 35 35 61

INSTITUTIONS

PRÉFECTURE DE LA GUYANE	
Rue Fiedmond - BP 7800, 97307 Cayenne	Tél : 05.94.39.45.00
OFFICE DU TOURISME DE LA GUYANE	
19, rue Léon-Gontran Damas - BP 702, 97336 Cayenne cedex	Tél : 0594.31.29.19
CENTRE SPATIAL GUYANAIS	
97387 Route de l'Espace, 97310 Kourou	Tél : 05 94 33 51 11
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA GUYANE	
Esplanade des Palmistes, 97300 Cayenne	N° Vert : 0 800 00 04 06
CHAMBRE DE MÉTIERS DE LA GUYANE	
41 lot. Artisanal Galmot, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 25 24 70
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE	
4129 route de Montabo - BP 7025, 97300 Cayenne	Tél : 0594 29 20 20
DRAC GUYANE - DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA GUYANE	
95 avenue Général de Gaulle, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 25 19 06
LE CNRS EN GUYANE	
Le Relais, 16 avenue André Aron, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 35 27 99
PARC AMAZONIEN DE GUYANE - PARC NATIONAL	
1 rue Lederson, 97354 Rémire-Montjoly	Tél : 05 94 29 12 52

QUELQUES ADRESSES NATIONALES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	
110, rue de Grenelle - 75357 Paris cedex 07	Tél. : 01 55 55 10 10
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	
1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05	Tél. : 01 55 55 90 90
CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)	
Centre de Vanves, 60 boulevard du Lycée, 92171 Vanves Cedex	Tél. : 01 46 48 23 00

TRANSPORTS

TRANSPORT INTERURBAIN DE LA GUYANE (TIG)	
Direction des transports : Rue Thiès Place des Palmistes Cayenne	Tél : 0594 28 93 20
AÉROPORT FELIX EBOUÉ	
97351 Matoury	Tél : 05 94 29 97 70
Air Caraïbes	N° à tarif spécial : 0 820 835 835
Air France	N° à tarif spécial : 0820 82 08 20
Air Guyane	Tél : 05 94 29 36 30

AUTRES

EDF GUYANE	
Agence de Cayenne	Tél : 0594 30 95 95
Agence de Kourou	Tél : 0594 32 10 73
Agence du Maroni	Tél : 0594 34 12 13
SOCIÉTÉ GUYANAISE DES EAUX (SGDE)	
Cayenne	Tél : 0594 28 49 00
Kourou	Tél : 0594 32 04 17
Saint-Georges de l'Oyapock	Tél : 0594 37 01 70
Saint-Laurent du Maroni	Tél : 0594 34 10 66
Sinnamary	Tél : 0594 34 54 22

DES SITES DE RÉFÉRENCE

EDUCATION.GOUV.FR	
Le site du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	www.education.gouv.fr
EDUSCOL	
Le portail des professionnels de l'éducation	www.eduscol.education.fr
Air Caraïbes	N° à tarif spécial : 0 820 835 835
Air France	N° à tarif spécial : 0820 82 08 20
Air Guyane	Tél : 05 94 29 36 30

APATOU			
CLG MA AIYE	Rue François Mitterrand 97317 APATOU	ce.9730337D@ac-guyane.fr	Tél. : 0594.34.91.19 Fax : 0594.34.91.21
Principale : Alice JOSEPH Adjoint : Jean François PAYET		Agent comptable : Nicaise ORIZONO Secrétaire Général d'EPL : R-C ALEXANDER	
CAMOPI			
CLG Paul SUITMAN	9730451 C Le Bourg 97330 CAMOPI	ce.9730451C@ac-guyane.fr	
Principale : Natacha KORCZEK		Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO Secrétaire Général d'EPL : Mathilde TATOU	
CAYENNE			
CLG Auxence CONTOUT	Boulevard de la République BP5016 97305 CAYENNE CEDEX	ce.9730020J@ac-guyane.fr	Tél. : 0594. 29.39.00 Fax : 0594. 30.63.51
Principale : Valérie MAGNE Adjointe : Catherine BESSAH Dir. SEGPA : Sylvie BRAVO		Agent comptable Intérim : Cléus CETOUTE Secrétaire Général d'EPL : Clémentine COMTE	
CLG Gérard HOLDER	Route DE LA ROCADE BP5015 97305 CAYENNE CEDEX	ce.9730083C@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .30.14.95 Fax : 0594 .25.02.91
Principal : Jean Marie COULIBALY Adjoint : Julien BONNOT Adjoint : Hervé DAMAS		Dir. SEGPA : Jacqueline LAI VAN CHAM Agent comptable Intérim : Cléus CETOUTE Secrétaire Général d'EPL : Magalie REIVAX	
CLG Eugène NONNON	22 avenue LEOPOLD HEDER 97300 CAYENNE	ce.9730130D@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .31.40.44 Fax : 0594 .30.33.63
Principale : Nathalie ATTICOT Adjoint : Jean LAQUITAINE		Agent comptable : Liliane Attico-DIT-RAVINO Secrétaire Général d'EPL : Myrto CLOTILDE	
CLG Paul KAPEL	Cité EAU LISETTE BP5014 97305 CAYENNE CEDEX	ce.9730091L@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .30.17.10 Fax : 0594 .38.82.29
Principale : Rachel ROUMILLAC Adjointe : Christine RONDEL PORVIC		Agent comptable Intérim : Cléus CETOUTE Secrétaire Général d'EPL : Anne MOGESTERNE	
CLG Justin CATAYEE	Domaine DE MONT-LUCAS BP330 97327 CAYENNE CEDEX	ce.9730247F@ac-guyane.fr	Tél. : 0594. 28.29.50 Fax : 0594 .28.29.58 / 59
Principal : Raymond MORDICE Adjointe : Jennifer SOPHIE		Agent comptable : Liliane Attico-DIT-RAVINO Secrétaire Général d'EPL : Eddy MOURIESSE	
GRAND-SANTI			
CLG Achmat KARTADINAMA	Bourg GRAND SANTI 97340 GRAND SANTI	ce.9730380A@ac-guyane.fr	Tél. : 0594.37.42.77 - 0694.94.87.12
Principal : Philippe MATHIS FF Adjoint : Daryl ALVARADE		Agent comptable : Nicaise ORIZONO Secrétaire Général d'EPL : Oliveira CEDER	
IRACOUBO			
CLG Ferdinand MADELEINE	27 rue DANIEL AMARANTHE 97350 IRACOUBO	ce.9730219A@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.63.41 Fax : 0594 .34.65.38
Principal : Patrick EXILIE		Agent comptable : Valérie GIRARD Secrétaire Général d'EPL : Nicole BABOUL	
KOUROU			
CLG Henri AGARANDE	Avenue DES ILES BP722 97387 KOUROU CEDEX	ce.9730125Y@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .32.00.68 Fax : 0594 .32.57.63
Principale : Octavie TROUILLEFOU-VIOLANES Adjointe : Frédérique PICART FF Dir. SEGPA : David PLANCY		Agent comptable : Marguerite KOUDAYA Secrétaire Général d'EPL : Christina ZULEMARO	
CLG KOUROU IV HO TEN YOU	Rond-point BOIS DIABLE BP731 97387 KOUROU CEDEX	ce.9730483M@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 32 37 70
Principale : Sandra SAID-JEREMIE Adjoint : Luc SEGAREL		Agent comptable : Marguerite KOUDAYA Secrétaire Général d'EPL : Mario LOUIS	

ANNUAIRE DES COLLÈGES

CLG Victor SCHOELCHER	11 avenue DE PARIACABO BP728 97387 KOUROU CEDEX	ce.9730237V@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .22.07.22 Fax : 0594 .32.61.06
------------------------------	--	--------------------------	---

Principale : Pâquerette JEAN BAPTISTE
Adjoint : Didier GIUDICELLI

Agent comptable : Valérie GIRARD
Secrétaire Général d'EPL : Cédric GUEGUEN

CLG OMEBA TOBO	Rue STANISLAS LEON BP719 97387 KOUROU CEDEX	ce.9730306V@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .22.33.33 Fax : 0594 .22.33.30
-----------------------	--	--------------------------	---

Principal : Boris PICART
Adjointe : Marlène N'GOLO

Agent comptable : Valérie GIRARD
Secrétaire Général d'EPL : Patricia CHOCHO

MACOURIA

CLG Just HYASINE	Bourg de TONATE BP25 97355 MACOURIA	ce.9730206L@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .38.84.58 Fax : 0594 .38.85.61
-------------------------	--	--------------------------	---

Principal : Patrick DESIREE
Adjointe : Amélie BUZARE

Agent comptable : Valérie ROCA
Secrétaire Général d'EPL : Rose MACABRE

CLG Antoine Sylvère FELIX	Rue PAPAYE BICHE BP55 97355 MACOURIA-SOULA	ce.9730374U@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .25.01.75
----------------------------------	---	--------------------------	-----------------------

Principal : Karl ABIDOS
Adjointe : Céline ZULEMARIO
Dir. SEGPA : Mylène CHARLES

Agent comptable : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPL : Carolle LOUIS

MANA

CLG Léo OTHILY	3.Lot KOULANS 97360 Mana	ce.9730192W@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.80.60 Fax : 0594 .34.75.01
-----------------------	---------------------------------	--------------------------	---

Principale : Sylvie AZAMA
Adjoint : Philippe APATOUT
Dir. SEGPA : Annabelle SIANO

Agent comptable : Pascal MAURICE
Secrétaire Général d'EPL : Yann MANDE

CLG Paule BERTHELOT	Rue DE LA RIVIERE 97360 MANA	ce.9730373T@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.41.53 Fax : 0594 .34.26.37
----------------------------	-------------------------------------	--------------------------	---

Principal : Jean-Mary BARDOUX
Adjointe : Gaëlle DESIR

Agent comptable : Pascal MAURICE
Secrétaire Général d'EPL : Maël WEBER

MARIPASOULA

CLG Gran MAN DIFOU	Avenue EMMANUEL TOLINGA 97370 MARIPASOULA	ce.9730193X@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .37.20.48 Fax : 0594 .37.21.55
---------------------------	--	--------------------------	---

Principal : Jules VINCENT
Adjoint : Claude RIVIER
FF Dir. SEGPA : Serge ANELLI

Agent comptable : Liliane Attico-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPL : Charles ANELLI

MATOURY

CLG LA CANOPEE	Chemin MORTHUIM BP262 97351 MATOURY	ce.9730182K@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .35.76.22 Fax : 0594 .35.83.72
-----------------------	--	--------------------------	---

Principale : Sylvie VEDELAGO
Adjoint : Eric MBOUNGOU

Agent comptable : Valérie ROCA
Secrétaire Général d'EPL : Chantal NEPERT

CLG Lise OPHION	Quartier BALATA OUEST 97351 MATOURY	ce.9730218Z@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .25.11.50 Fax : 0594 .35.10.46
------------------------	--	--------------------------	---

Principale : Léonisse ANTOINETTE
Adjointe : Florence LOUIS

Agent comptable : Valérie ROCA
Secrétaire Général d'EPL : Marlène GRENADIN

CLG Maurice DUMESNIL	Résidence CONCORDE BP255 97351 MATOURY	ce.9730307W@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .25.33.84 Fax : 0594 .25.33.93
-----------------------------	---	--------------------------	---

Principal : Adolphe COSTADE
Adjointe : Stéphanie MERLIN-PING-YOU
Dir. SEGPA : Carmen MOREL

Agent comptable : Valérie ROCA
Secrétaire Général d'EPL : Victor HUBERT

MONTINERY TONNEGRANDE

CLG de Montsinery Tonnégrande	Avenue EMMANUEL TOLINGA 97370 MARIPASOULA	ce.9730193X@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .37.20.48 Fax : 0594 .37.21.55
--------------------------------------	--	--------------------------	---

Principal : Franck GIRONDEAU

Agent comptable :
Secrétaire Général d'EPL :

ANNUAIRE DES COLLÈGES

PAPAÏCHTON	Le BOURG 97316 PAPAÏCHTON	ce.9730381B@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .37.10.01 Fax : 0594 .37.26.78
-------------------	----------------------------------	--------------------------	---

Principal : Mustapha DRISSI

Agent comptable : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPL : Gisèle BLAKAMAN

RÉMIRE-MONTJOLY

CLG Auguste DEDE	Boulevard DR EDMARD LAMA BP7020 97354 REMIRE-MONTJOLY	ce.9730179G@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .25.51.51 Fax : 0594 .38.17.32
-------------------------	--	--------------------------	---

Principale : Roseline SALPETRIER
Adjointe : Edelette MEYABEME
Dir. SEGPA : Joseph CHEUNG-A-LONG

Agent comptable : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPL : Esthié KAYAMARE

CLG Réeberg NERON	Avenue GUSTAVE CHARLERY BP159 9 7354 REMIRE MONTJOLY	ce.9730370P@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .29.39.00 Fax : 0594 .30.63.51
--------------------------	---	--------------------------	---

Principal : Marc TAILLANDIER
Adjointe : Sylvianne DRISSI

Agent comptable : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPL : Simon SANDRO

SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK

CLG Chlore CONSTANT	Bourg BP08 97313 ST GEORGES	ce.9730173A@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .37.02.09 Fax : 0594.37.00.46
----------------------------	------------------------------------	--------------------------	--

Principale : Christine NORMAND
Adjointe : Meldrina MALBOROUGH
FF Adjoint Régina: Stéphane CHATELIN
FF Dir. SEGPA : Bruno PASSEDAT

Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPL : Lucas AMOS

SAINT-LAURENT DU MARONI

CLG Eugénie TELL EBOUE	2 rue FÉLIX EBOUÉ 97320 ST LAURENT DU MARONI	ce.9730110G@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.74.30 Fax : 0594 .34.13.93
-------------------------------	---	--------------------------	---

Principale : Catherine MAKON MAKON
Adjointe : Jocia REINE ADELAIDE
Dir. SEGPA : Alexandra LAMIABLE

Agent comptable : Pascal MAURICE
Secrétaire Général d'EPL : Laurence LETER

CLG Albert LONDRES	6 avenue PAUL CASTAING BP227 97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX	ce.9730248G@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.09.50 Fax : 0594 .34.42.68
---------------------------	--	--------------------------	---

Principal : Marc-Philippe MONGIS
Adjointe : Sandrine DUMONT

Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Secrétaire Général d'EPL Intérim :

CLG Paul JEAN-LOUIS	Chemin DES VAMPIRES BP158 97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX	ce.9730329V@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.03.50 Fax : 0594 .34.03.53
----------------------------	---	--------------------------	---

Principal : Thierry HOGUET
Adjointe : Orpa ACHAMANA
Dir. SEGPA : Mathilde CAPPELAERE

Agent comptable : Pascal MAURICE
Secrétaire Général d'EPL : N...

CLG Léodate VOLMAR	Rue EDGARD MILIEN BP25 97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX	ce.9730348R@ac-guyane.fr	Tél. : 0594.34.26.53 Fax : 0594.34.26.54
---------------------------	--	--------------------------	---

Principale : Nathalie MICHELI
Adjointe : Sophie FEVRY

Agent comptable : Pascal MAURICE
Secrétaire Général d'EPL : Ghislaine PIERRE-LOUIS

CLG Arsène BOUYER D'ANGOMA	Route DE SAINT MAURICE BP162 97320 ST LAURENT DU MARONI	ce.9730394R@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.90.26 Fax : 0594 .34.23.02
-----------------------------------	--	--------------------------	---

Principale : Fabrice PALKA
Adjointe : Florence POLLIER

Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Secrétaire Général d'EPL : Mickaël MOUTOUSSAMY

CLG VI de Saint-Laurent	9049 rue Christophe Collomb 97320 ST LAURENT DU MARONI	ce.9730570G@ac-guyane.fr	
--------------------------------	---	--------------------------	--

Principal : Jérôme BONNET
Adjointe : Véronique RUBAL

Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Secrétaire Général d'EPL : N...

SINNAMARY

CLG Elie CASTOR	Cité NOUVELLE BP38 97315 SINNAMARY	ce.9730145V@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.53.97 Fax : 0594 .34.50.97
------------------------	---	--------------------------	---

Principale : Véronique PIGREE
Dir. SEGPA : Michel Ange JEREMIE

Agent comptable : Valérie GIRARD
Secrétaire Général d'EPL : Annette DAPHNE MAIGNAN

ANNUAIRE DES LYCÉES

CAYENNE

LGT Félix EBOUÉ	Rocade SUD BP6021 97306 CAYENNE CEDEX	ce.9730001N@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .29.65.80 Fax : 0594.31.72.25
------------------------	--	--------------------------	--

Proviseur : Guillaume SAUVEUR
Adjointe : Brigitte MOURIN
Adjointe : Nathalie POLYDORE
Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPL : Karine HAMON

LPO Melkior Garré	Route de Montabo BP5017 97305 CAYENNE CEDEX	ce.9730309Y@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .29.78.20 Fax : 0594 .29.78.45
--------------------------	--	--------------------------	---

Proviseur : Louis-Felix WILLIAM
Adjointe : Cécile AMRI
Adjoint : Didier LABAT
Adjoint : Felix GRISON
Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPL : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO

LP Max JOSEPHINE	Avenue Voltaire BP5019 97305 CAYENNE CEDEX	ce.9730003R@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .25.39.66 /25 70 48 Fax : 0594 .30.00.39
-------------------------	---	--------------------------	--

Proviseur : Marc LEVASSEUR
Adjointe : Barbara LEPERS
Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPL : KALLOE Shalinie

LP Jean-Marie MICHOTTE	Boulevard de la République BP5018 97305 CAYENNE CEDEX	ce.9730094P@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .28.11.11
-------------------------------	--	--------------------------	-----------------------

Proviseur : David FRANCOIS
Adjoint : Vincent FRIGERE
Agent comptable Intérim : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPL : Patrick CANON

KOUROU

LGT Gaston MONNERVILLE	Rue du Lycée BP712 97387 KOUROU CEDEX	ce.9730108E@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .32.82.00 Fax : 0594 .32.25.51
-------------------------------	--	--------------------------	---

Proviseure : Adélaïde TINE
Adjointe : Cécile COUTAND
Agent comptable : Valérie GIRARD
Secrétaire Général d'EPL : Valérie GIRARD

LPO Elie CASTOR	1 allée BOULEVARD BELLONY BP803 97388 KOUROU CEDEX	ce.9730308X@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .22.36.94 Fax : 0594 .22.32.36
------------------------	---	--------------------------	---

Proviseur : Jonathan BAYART
Adjointe : Evelyne DAGOU
Responsable OPRF Kourou : Emmanuel VITELA
Agent comptable : Marguerite KOUDAYA
Secrétaire Général d'EPL : Marguerite KOUDAYA

MANA

LPO Léopold ELFORT	RD8 SAVANE SARCELLE 97360 MANA	ce.9730421V@ac-guyane.fr	Tél. : 0594.27.80.43 Fax : 059427.86.54
---------------------------	---	--------------------------	--

Proviseur : Christophe BIGNON
Adjoint : Olivier CAYOL
Agent comptable : Pascal MAURICE
Secrétaire Général d'EPL : Patricia HOL-LAND-ROCHES

MATOURY

LPO des Métiers du Bâtiment Lycée BALATA	20 rue du Belvédère 97351 MATOURY	ce.9730514W@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .35.07.83 Fax : 0594 .35.05.75
---	--	--------------------------	---

Proviseur : Vincent MARTIN
Adjoint : Sébastien GRAVELLE
Adjointe : Sylvie LOUBET
Agent comptable : Valérie ROCA
Secrétaire Général d'EPL : Valérie ROCA

LP du LARIVOT	49 Lotissement Dalmazir 97351 MATOURY	ce.9730563G@ac-guyane.fr	
----------------------	--	--------------------------	--

Proviseur: Stéphan CORNEVAUX
Adjointe : Eve TOUBITE
Agent comptable : Valérie ROCA
Secrétaire Général d'EPL Intérim : Sonia REIS-CORBIN

RÉMIRE-MONTJOLY

LGT Léon Gontran DAMAS	Chemin VIDAL BP5008 97305 CAYENNE CEDEX	ce.9730196A@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .25.12.00 Fax : 0594 .35.51.52
-------------------------------	--	--------------------------	---

Proviseure : Christine LANNUZEL
Adjointe : Estelle ROBO
Adjoint : Alwin URSULET
Agent comptable : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPL : Cléus CETOUTE

ANNUAIRE DES LYCÉES

LPO LAMA-PREVOT	2 boulevard EDMARD LAMA BP422 97354 REMIRE MONTJOLY	ce.9730423X@ac-guyane.fr	Tél. : 0594.29.35.25 Fax : 0594.29.88.32
------------------------	--	--------------------------	---

Proviseure : Michèle MARTIN
Adjoint : Jean LE RAVALLEC
Agent comptable : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPL : Carole POLYDORE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

LPO Bertène JUMINER	Route DE SAINT MAURICE BP57 97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX	ce.9730235T@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.22.00 Fax : 0594 .34.27.68
----------------------------	---	--------------------------	---

Proviseur : Karine DEBRUYNE
Adjoint : Mehdi RHARBAJE
Adjoint : Aude LADAMUS
Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Secrétaire Général d'EPL : Nicaise ORIZONO

LPO Lumina SOPHIE	3 allée DES BUISSONS ARDENTS BP112 97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX	ce.9730371R@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .34.09.40 Fax : 0594 .34.09.38
--------------------------	--	--------------------------	---

Proviseur : Moncef M'HAOUUECH
Adjoint : Loïc SZULC
Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Secrétaire Général d'EPL : Ariane ROBO

LPO Raymond TARCY	4001 avenue GASTON MONNERVILLE BP142 97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX	ce.9730513V@ac-guyane.fr	Tél. : 0594 .27.97.96 Fax : 0594 .27.87.37
--------------------------	--	--------------------------	---

Proviseure : Evelyne BONNET
Adjointe : Cathy FAUSTIN DOZINE
Agent comptable : Pascal MAURICE
Secrétaire Général d'EPL : Pascal MAURICE

SAINT-GEORGES

LPO SAINT-GEORGES	406 route Nationale 2 97313 ST GEORGES	ce.9730572j@ac-guyane.fr	
--------------------------	---	--------------------------	--

Proviseure : Christine NORMAND
Adjoint : Antoine SIGRIST
Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPL : Christian DADJO

ANNUAIRE DES LGTA ET ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT

CAYENNE

CLG Anne-Marie JAVOUHEY Cité DES MANGUIERS BP361
97328 CAYENNE CEDEX ce.9730479H@ac-guyane.fr Tél : 05 94 29 64 85
Fax : 0594 30 70 94

Cheffe d'établissement : Mariette BIASSOU

LPOP Anne-Marie JAVOUHEY Cité DES MANGUIERS BP361
97328 CAYENNE CEDEX ce.9730328U@ac-guyane.fr Tél : 05 94 29 64 85
Fax : 0594 30 70 94

Cheffe d'établissement : Mariette BIASSOU

CLG Privé St JOSEPH 15 rue LALLOUETTE BP259
97326 CAYENNE CEDEX ce.9730132F@ac-guyane.fr Tél. : 05 94 28 28 58
Fax : 05 94 28 28 59

Directeur d'établissement : Alick OLIVIER

LPO Privé St JOSEPH 15 rue LALLOUETTE BP259
97326 CAYENNE CEDEX ce.9730010Y@ac-guyane.fr Tél. : 05 94 28 28 58
Fax : 05 94 28 28 59

Directeur d'établissement : Alick OLIVIER

MACOURIA

Lycée Agricole de MATITI Savane Matiti, PK 40 2880 Av HENRY KONG
97355 Macouria lpa.macouria@educagri.fr Tél : 0594 38 76 26

Proviseur : Josiane SARANT

MATOURY

CLG St PIERRE 54 bis route de la distillerie
97351 MATOURY ce.9730536v@ac-guyane.fr Tél : 05 94 25 00 13

Cheffe d'établissement : Patricia BLÉRALD

RÉMIRE-MONTJOLY

CLG Sainte THÉRÈSE 8 RUE HOMERE CLAMARAN
97354 REMIRE MONTJOLY ce.9730334A@ac-guyane.fr Tél. : 05 94 38 06 35
Fax : 05 94 38 14 79

Chef d'établissement : Hector COLVIL
Directrice adjointe : Sylvia LECANTE

LGP Sainte THÉRÈSE 8 RUE HOMERE CLAMARAN
97354 REMIRE MONTJOLY ce.9730511T@ac-guyane.fr Tél. : 05 94 38 06 35
Fax : 05 94 38 14 79

Chef d'établissement : Hector COLVIL
Directrice adjointe : Sylvia LECANTE

ROURA

CLG Privé St-PAUL BOURG DE CACAO
97352 ROURA ce.9730289B@ac-guyane.fr Tel : 0594 27 01 50
Fax : 0594 27 02 22

Directeur d'établissement : Valéry VENTOSE

SAINT-LAURENT DU MARONI

**Ensemble Scolaire Catholique
Cécile Cheviet** 31 allée des Citronnelles
97320 SAINT LAURENT DU MARONI saint-laurent-dumaroni@
cneap.fr Tel : 05 94 27 97 13

Président : Patrick AGOUTI
Chef d'établissement : Christine DELUGEAU
Secrétaire : Mme PIERRE



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Directeur de la publication
Philippe Dulbecco
Recteur de région académique de la Guyane,

Responsable de l'édition
Cellule Communication

Conception graphique
Cellule Communication

Impression
Division des Affaires Générales et de l'Immobilier